

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COÛTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

MAITRE D'OUVRAGE:

Monsieur l'Ordonnateur National Suppléant du Fonds Européen de Développement

Usine Ferké 1



MAITRE D'ŒUVRE:

Ministère de l'Agriculture – Direction Générale de la Planification du Contrôle des Projets et des Statistiques (DGPPS)

RAPPORT FINAL BOROTOU-KORO

« Ce rapport est financé par la Commission Européenne et est présenté par le Cabinet de Consultants Associés CY (CCA-CY) pour le Minagri, la Cellule de coordination de la coopération CI-UE et la Commission Européenne. Il ne reflète pas nécessairement l'opinion du Minagri, de la Cellule de coordination de la coopération CI-UE ou de la Commission Européenne ».

AC/YH/FN/cg novembre 2010





DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COÛTS SOCIAUX, LE STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES SUCRIERS

RAPPORT BOROTOU-KORO

Octobre 2010

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES PHOTOS	5
LISTE DES CARTES	5
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	
CE PRESENT RAPPORT EST STRUCTURE COMME SUIT :	
I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES COMPLE	
I.1. CARACTERISTIQUES FONCIERES DU COMPLEXE	
I.2 MODE D'OCCUPATION DES TERRES SUR LE PATRIMOINE FONCIER DU COMPLEXE	
II- ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX	
III- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE	
III.1- IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE	
III.2 - AUTRES ACTIVITES AGRICOLES SUR LE COMPLEXE	
IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX	
IV.1- TYPE D'INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX OFFERTS	
IV.2- HABITAT	
IV.5 – CONSOMMATION EN EAU ET EN ELECTRICITE	
IV.5 - Infrastructures routieres	
V- SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	27
VI - COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES	
VI.1 - CENTRE DE SANTE DU COMPLEXE DE BOROTOU	
VI.2- ETAT DES INFRASTRUCTURES ET BESOINS EN REHABILITATION	
VII - EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX	35
VII.1- PRINCIPE DE CALCUL DES COUTS SOCIAUX	
VII.3- TYPOLOGIE DES COUTS CONSIDERES DANS LE CALCUL DES COUTS SOCIAUX	
VII.6- VALORISATION DES DIFFERENTS POSTES DE COUTS	
VII.3- VALORISATION DES DIFFERENTS POSTES DE COUT	
VII.4. MODE DE GESTION ACTUEL DES COUTS SOCIAUX	
VII.5- FORCES ET FAIBLESSES DU MODE DE GESTION ACTUEL DES COUTS SOCIAUX	44
VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULATIONS	45
VIII1- ANALYSE DES CONTRAINTES COLLECTIVES	45
VIII2- ANALYSE DES CONTRAINTES SPECIFIQUES	
VIII3- ANALYSE DES BESOINS COLLECTIFS	
VIII4- ANALYSE DES BESOINS SPECIFIQUES	
IX- RECOMMANDATIONS	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	55

Liste des tableaux

Tableau 1: Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle 17 Tableau 9: Analyse des forces et faiblesse du mode de gestion des coûts44 Liste des Graphiques Graphique 1: Pyramide des âges de la population du complexe de Borotou.......13 Graphique 5: Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage............. 15 Graphique 6: Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe.......42

Liste des Photos

Photo 1 : différents types d'habitat sur le complexe	21
Photo 2 : Infrastructures scolaires dégradées	2 9
Liste des Cartes	
Carte 1 : Localisation des villages du complexe de Borotou-koro	9
Carte 2 : Occupation du sol sur le site du complexe sucrier de Borotou	10
Carte 3 : Nombre de ménages par quartier et village sur le complexe	13
Carte 4 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Borotou	20
Carte 5 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Borotou	22
Lista das abráviations	
r isia nas ancaviarings	

LISIC	ucs	avi	CV	iauviis	

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

ARV Antirétroviraux

CANVI Coopérative de Canne Villageoise **CCO** Cadre de Concertation et d'Orientation

CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée
CDV Conseil et Dépistage Volontaire

CM Chef de Ménage CNO Centre Nord-Ouest

COCAMAZUE Coopérative de Canne de la Marahoué de Zuenoula

COCANRO Coopérative de Canne de Rolandfla

COGES Comite de Gestion

COJEACANVI Coopérative des Jeunes Exploitants de Canne Villageoise

CRA Comite de Réflexion et d'Actions

DD Direction Départementale de l'Agriculture
DR Direction Régionale de l'Agriculture
DRH Direction des Ressources Humaines
GPS Geographic Positioning System
ISS Interviews Semi- structurées

MARP Méthode Active de Recherche Participative

PIB Produit Intérieur Brut

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Résumé exécutif

L'industrie sucrière a été créée au début des années 70 avec six (6) complexes agroindustriels d'une capacité globale de production de 300 000 tonnes de sucre par an.

Depuis sa création, le secteur n'a jamais été très performant. Actuellement, seuls quatre (04) des six (06) complexes fonctionnent. Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation.

Cependant, l'impulsion donnée par cette nouvelle politique sera très tôt interrompue par la crise sociopolitique depuis 2002. On assiste aujourd'hui à une dynamique de l'environnement démographique, social, économique et de l'espace foncier des complexes sucriers. Cette dynamique est créée par un surplus de populations venues s'installer sur les complexes à la recherche d'un mieux-être. Ce surpeuplement est lié à l'histoire de création des complexes dans les années 1974. D'autre part, pour loger son personnel et selon les besoins de l'entreprise en matière de main d'œuvre, des habitats ont été construits.

L'étude dénombre 2 878 ménages répartis dans les villages et quartiers identifiés sur le patrimoine foncier du Complexe et environ 12 654 personnes qui résident sur le complexe. La taille moyenne des ménages est estimée à 04 (3,92) pour la cité ouvrière et à 05 (4,30) pour le quartier UDEC. Ces pourcentages nous donnent respectivement 4624 habitants (36,54%) de la population pour UDEC et 4219 habitants soit 33,34% pour la cité ouvrière.

La plupart des chefs de ménages dénombrés sur le complexe de Borotou sont non employés (86,94%). Cette catégorie regroupe des retraités, des travailleurs occasionnels, des planteurs villageois de canne à sucre, des artisans, des commerçants, et autres. Ce chiffre met en exergue la problématique des coûts sociaux sur les complexes dans la mesure où pour des raisons diverses (retraite, recherche de mieux-être, recherche d'opportunité, etc.), des personnes qui ne travaillent pas à la SUCRIVOIRE y vivent et bénéficient gratuitement des services de base (l'électricité, l'eau et autres services).

En matière d'assainissement et d'hygiène, selon le rapport d'étude d'impact environnemental, les eaux usées domestiques sont traitées par une station. Mais la station ne fait qu'un traitement partiel. Ces eaux, traitées de façon incomplète sont directement déversées dans la rivière BOA.

Les impacts de cette situation sur les ressources en eau sont majeurs par l'agrégation des critères de durée, d'intensité et d'ampleur surtout pour la santé humaine avec des eaux très contaminées sur le plan organique et microbien.

En ce qui concerne les infrastructures routières, de nombreuses voies ont été tracées à l'intérieur du domaine foncier du complexe sucrier de Borotou-Koro. Même si elles ne sont pas bitumées, elles ont l'avantage d'être praticables en toutes saisons et constamment entretenues.

Le complexe de Borotou-Koro compte au total 22 instituteurs de l'Etat et 20 bénévoles qui assurent l'éducation de 1900 élèves, soit un ratio de 41,43 élèves par classe. Cette

contribution renforce l'extension de la carte scolaire du Nord et présente des répercussions positives sur l'évolution de la socialisation en milieu rural.

L'état des lieux fait apparaître que les bâtiments des salles de classes dont certains sont dans un état de délabrement très avancé. Les latrines de ces écoles sont en majorité non fonctionnelles et obstruées. Les écoles ne disposent pas de cantines scolaires.

Au niveau de la couverture sanitaire, le centre de santé du complexe sucrier de Borotoukoro ne respecte pas les normes sanitaires. Le ratio médecin / population est de 1/12 654, ce qui est en dessous des normes OMS (1/10.000) et la situation en Côte d'Ivoire pour l'année 2004 (1/8.333).

Les coûts sociaux supportés par la SUCRIVOIRE en 2008 **1 198 908 000 FCFA** dont 47,42% du fait de l'immobilisme de l'Etat et 52,58% du fait de la politique sociale de l'entreprise en faveur de son personnel.

Introduction

L'industrie du sucre est installée dans la zone Nord de la Côte d' Ivoire et est constituée de quatre complexes appartenant à deux groupes privés, SUCAF et SUCRIVOIRE dans lesquels l'Etat ivoirien est actionnaire minoritaire.

Ce secteur mis en place dans un souci de diversification de la production agroindustrielle d'une part, d'autosuffisance du pays en sucre et d'aménagement de territoire pour tenir compte des disparités entre les zones de forêt et celles de savane d'autre part, est aujourd'hui confronté à de nombreuses difficultés qui ne lui permettent pas d'atteindre les objectifs à l'origine de sa mission.

Pour donner au secteur un nouveau souffle, l'Etat de Côte d'Ivoire procède en 1997 à sa privatisation. Cependant, l'impulsion donnée par cette nouvelle politique sera interrompue par la crise armée de 2002.

L'outil de production est vieillissant et une série de freins à la productivité ont été identifiés. Les plantations villageoises représentent seulement 10 à 15% de la superficie de canne cultivée.

Les planteurs sont insuffisamment organisés et maitrisent mal les itinéraires techniques.

L'état de l'environnement actuel des complexes est caractérisé par une évolution démographique inconsidérée et une extension accélérée et non maîtrisée des charges sociales et économiques inhérentes à des coûts sociaux directs et indirects qui affectent la compétitivité du sucre ivoirien.

Cette situation entraîne un impact négatif sur le milieu humain, physique et économique des complexes et sur leurs objectifs initiaux qui sont :

- Constituer un pôle de développement socioéconomique,
- Lutter contre l'exode des populations.

Ce constat nécessite d'une part un état des lieux qui permet d'évaluer les coûts sociaux générés par ce nouvel environnement et d'autre part, de faire un diagnostic exhaustif de la situation démographique économique et infrastructurelle en vue de formuler des propositions.

Ce présent rapport est structuré comme suit :

- I- caracteristiques physiques et socio-emographiques du complexe
- II- organisation et mode de gestion des groupes sociaux
- III- caracteristiques socio-economiques du complexe
- IV- infrastructures et equipements sociaux
- V- situation de l'ecole et des infrastructures scolaires
- VI- couverture sanitaire et infrastructures socio-medicales
- VII- évaluation et gestion des couts sociaux
- VIII- analyse des contraintes et besoins sociaux des populations
- IX- recommandations

I- CARACTERISTIQUES FONCIERES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES COMPLEXES

I.1. Caractéristiques foncières du Complexe

Le complexe sucrier de Borotou Koro est situé au plan administratif dans le département de Touba au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire. Son périmètre d'exploitation s'étend jusqu'à la Préfecture de Séguéla dans la région du Worodougou.

Sur un ensemble domanial de 26 685 ha, SUCRIVOIRE a un périmètre de 16.738 ha dont 5.404 ha en superficie industrielle et 1.136 ha de superficie de canne villageoise.

Le complexe englobe quatre villages autochtones : Bontou, Morifingso, Dabala et Vialadougou.

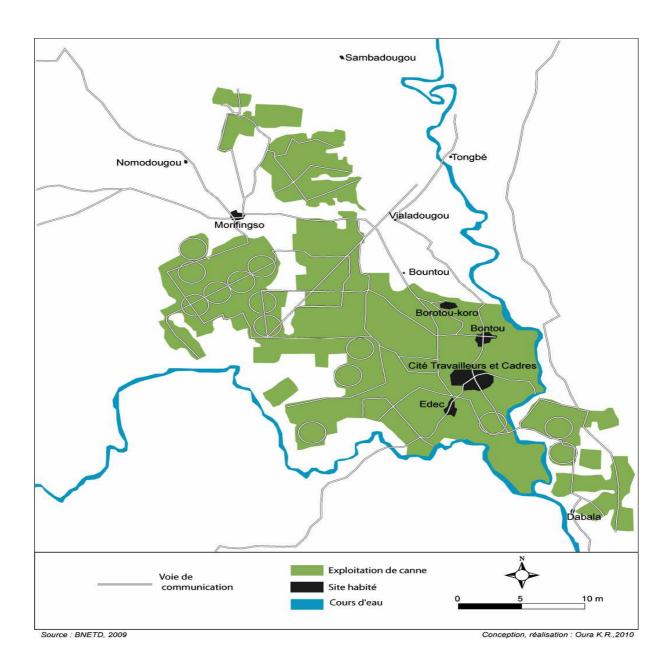
I.2 Mode d'occupation des terres sur le patrimoine foncier du complexe

- O Le terroir de Morifingso est limité au nord par la rivière « Wabla » et le CANVI (Projet canne villageoise : plantations villageoises de canne à sucre), au sud une ligne presque horizontale représentée par les rivières « kouékô », « kôhoulé » et « bassakô ». Celle-ci traverse une roche sacrée dénommée « kababro » pour se diriger à l'est vers la station B de SUCRIVOIRE. A l'Est, le terroir est limité par la route agricole et les plantations de canne de SUCRIVOIRE. Cette limite Est sépare les terres de Morifingso de celles de Vialadougou et de Farako. Le terroir de Gabia occupe donc toute la partie sud de la zone d'exploration.
- o Le terroir de Bontou : se trouve au Nord de la Cité ouvrière du Complexe entre la ligne horizontale au Sud et les plantations de canne ainsi que des bas-fonds à l'Ouest et à l'Est appartenant à SUCRIVOIRE.
- o Le terroir de Dabala est limité au Nord par le fleuve Sassandra et le Complexe sucrier, au Sud par la forêt classée « banandou » et le marigot « thon », à l'Est par le marigot « tchimba » et une autre forêt classée et à l'Ouest par la rivière « wordjou ».

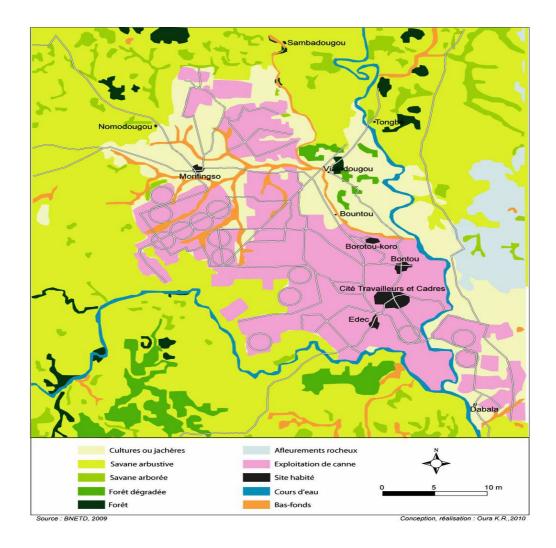
Les populations de Koro affirment être les propriétaires des terres occupées par Morifingso et SUCRIVOIRE. Cela représente un cas conflictuel dans la zone, surtout en situation de pression foncière. Mais, il est peu probable ici, qu'on assiste à des tensions foncières ; l'impact agricole est encore faible aux alentours des exploitations industrielles de canne (carte n°2).

De manière générale, comme le souligne le rapport d'évaluation environnemental et social (Juin 2009), les conflits sociaux tournent autour de l'accès aux retombées positives de la présence du complexe surtout pour les populations qui se disent autochtones et qui ont très peu ou pas du tout accès aux infrastructures de base (adduction d'eau, électricité, emploi permanent ou saisonnier).

Carte 1 : Localisation des villages du complexe de Borotou-koro



10



A l'analyse de la carte, il y a une faible pression humaine puisque la plupart des ressources naturelles demeurent intactes. La zone dispose encore d'un immense espace de savane et de forêt dégradée.

On note la présence de quelques lambeaux de forêt qui semblent avoir été conservés grâce à la faible densité de population. Sur le site de ce complexe sucrier, les villages sont en très petit nombre et éloignés les uns des autres. Dans le sud ainsi qu'à l'ouest, aucun village n'est enregistré.

Ces espaces sont épargnés de l'impact agricole. Cependant, on peut noter un début d'amenuisement de la terre au niveau de Borotou-koro, de Bontou et de Morifingso. Les cultures et les jachères dominent le paysage de ces terroirs. Mais, compte tenu de l'éloignement des villages, le manque de terre pour la pratique de l'agriculture ne s'est pas encore présenté; les populations riveraines disposent de possibilités d'extension agricole. Nonobstant la présence de certaines exploitations paysannes sur le site, la menace de conflit foncier est peu marquée. L'une des particularités de ce complexe sucrier, c'est la possibilité qui est échue aux populations riveraines d'exploiter de nouveaux

espaces de culture. De plus, la faible présence de villages constitue un atout pour la société qui peut étendre ses exploitations surtout vers le sud et l'ouest du site, encore à l'abri des exploitations paysannes du fait de l'inexistence de villages en cette partie du complexe.

I.3.1- Historique du peuplement du complexe

Le dénombrement de la population mené dans le cadre de cette étude indique que, Borotou-Koro compte 12 654 habitants répartis en 2 878 ménages. Les populations de Morifingso et Dabala sont originaires du département de Séguéla. Le dénombrement réalisé dans ces deux localités montre que, la population de Morifingso est estimée à 1 045 habitants et 182 ménages, alors que celle de Dabala est de 342 habitants (67 ménages).

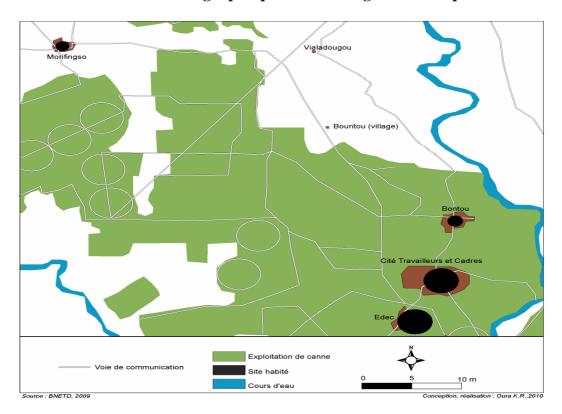
Le dénombrement de la population de Bontou cité indique qu'elle est estimée aujourd'hui à **1 269** habitants structurés autour de 193 ménages.

I.3.2- Nombre de ménages et d'habitants vivant sur le complexe

L'étude a permis de dénombrer 2 878 ménages répartis dans les villages et quartiers identifiés sur le patrimoine foncier du Complexe et environ 12 654 personnes qui résident sur le complexe.

On enregistre une forte concentration de la population dans la cité ouvrière et le quartier UDEC (quartier des ex-travailleurs au Complexe). Ces deux site regroupent respectivement 1075 (soit 37,45% de la population totale) et 1075 ménages (37,35% de la population totale). (Voir carte n° 3).

La taille moyenne des ménages est estimée à 04 (3,92) pour la cité ouvrière et à 05 (4,30) pour le quartier UDEC. Ces pourcentages nous donnent respectivement 4624 habitants (36,54%) de la population pour UDEC et 4219 habitants soit 33,34% pour la cité ouvrière.

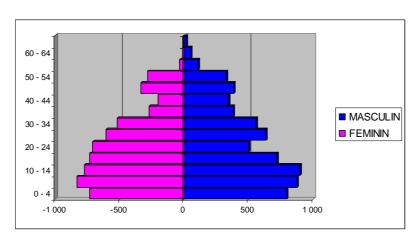


Carte 3 : Nombre de ménages par quartier et village sur le complexe

La représentation de l'effectif des ménages confirme la grande concentration humaine au quartier UDEC ainsi qu'à la cité ouvrière. C'est une population aux caractéristiques diverses.

I.3.3- Structure de la population par âge et par sexe

La structure par sexe et par âge des ménages résidant nous donne la configuration suivante :



Graphique 1 : Pyramide des âges de la population du complexe de Borotou

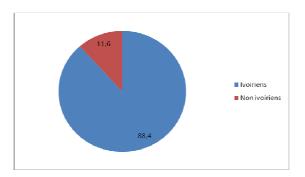
Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

La population du complexe sucrier est composée de 52,2% d'hommes et de 47,8% de femmes soit un rapport de masculinité de 1,09, ce qui est proche de la moyenne nationale qui est de 1 (INS, RGPH 1998);

- 43% de la population résidante (42,7% pour les garçons et 43,8% pour les filles) est composée d'enfants âgés de moins de 15 ans, cette proportion est supérieure au chiffre national (INS, RGPH 1998) qui est de 39% (37,8% pour les garçons et 39,8% pour les filles);
- La tranche d'âge des adolescents (15 à 24 ans) représente 21% de la population du complexe (18,5% chez les garçons et 23,9% chez les filles), les chiffres nationaux sont de 19,8 % chez les garçons et 26,6% chez les filles (INS, RGPH 1998);
- La tranche d'âge des adultes actifs (25 à 54 ans) représente 38,4% de la population du complexe (39,9% chez les hommes et 36,5% chez les femmes), les chiffres nationaux sont de 34,7 % chez les hommes et 32,1% chez les femmes (INS, RGPH 1998). Cette tranche de la population est la plus active et contribue fortement à la productivité du complexe;
- En revanche les adultes âgés de 55 ans et plus correspondant à l'âge de la retraite sont plutôt rares dans la population (1,9%) et ces derniers sont pour la plupart des hommes (2,7%) au lieu de 0,9% chez les femmes.

I.3.4- Structure de la population par ethnie, nationalité et religion

Graphique 2: Répartition du peuplement par la nationalité



Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

La répartition des différentes ethnies présentes sur le domaine foncier du Complexe sucrier montre que 20 ethnies ivoiriennes y sont représentées. Les plus importantes sont les Yacouba (18,0%), les Mahouka (16,6%), les Koyaka (13,5%) et les Malinké (9,8%), ethnies que l'on rencontre habituellement dans cette région.

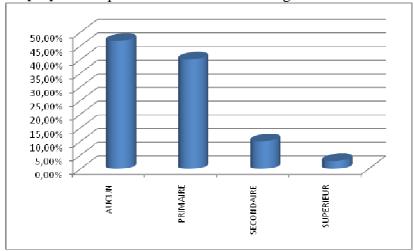
Ces habitants sont majoritairement chrétiens et musulmans.

CHETIEN AMIMASIA

Graphique 3 : Répartition de la population selon la religion

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

I.3.5- Structure de la population selon le niveau d'instruction du Chef de ménage Graphique 4 : Répartition des chefs de ménage selon le niveau d'instruction

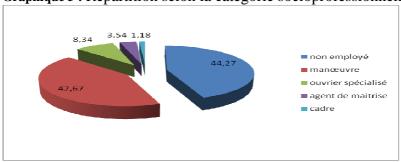


Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

L'étude montre que 46,9% des chefs de ménage sont analphabètes, 40,1% a au moins le niveau primaire, 10,1% le secondaire et seulement 2,9% le niveau supérieur.

I.3.6- Structure de la population selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage

Graphique 5 : Répartition selon la catégorie socioprofessionnelle du Chef de ménage



Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Etant dans un environnement de main-d'œuvre industrielle dominée par le travail temporaire, la catégorie socioprofessionnelle est liée à la situation des ménages au moment de la collecte des données. En d'autres termes, les catégories suscitées traduisent la situation professionnelle actuelle des chefs de ménages :

- Un chef de ménage (CM) « non employé », n'est pas lié par un contrat de travail au complexe sucrier au moment de l'étude (44 %);
- un CM « manœuvre », travaille sur le complexe sucrier en tant que journalier ou permanent correspondant à la catégorie 'employé' de la DRH (43 %);
- Un CM « *ouvrier spécialisé* », travaille comme ouvrier journalier ou permanent correspondant à la catégorie 'ouvrier' de la DRH (8%);
- Un CM « agent de maîtrise », est engagé comme agent de maîtrise en CDD ou permanent correspondant à la catégorie 'agent de maîtrise' de la DRH (4%);
- Un CM « cadre », est engagé comme cadre par le complexe sucrier (1%).

Il existe une différence significative entre la taille moyenne des ménages du complexe et la moyenne nationale en milieu rural (8 selon INS/RGPH 1998).

Ainsi, on a:

- les ménages de « *Non employés* » sont de petites tailles, soit 5 ; cela correspond à la situation générale de la zone d'étude dont les ménages sont constitués d'environ 4 personnes et aussi à la situation de crise sociopolitique;
- les ménages de « *Manœuvres* » sont aussi de petites tailles, soit 4 personnes; les manœuvres exerçant un travail temporaire viennent sur le complexe sans leur petite famille (conjoint, enfants);
- les ménages des « *ouvriers spécialisés* » constitués ici de 5 membres sont d'une taille relativement acceptable, car ces derniers vivent généralement avec leur famille sur le Complexe ;
- les ménages des « cadres » sont également de petites tailles, soit 4 individus.

Cette situation serait due à la situation de crise sociopolitique qui contraint les cadres à maintenir leur famille dans l'ex-zone gouvernementale, notamment à Abidjan, Yamoussoukro, etc.

Les ménages des « *agents de maîtrise* » sont constitués de 5 personnes. Ici, si les jeunes agents de maîtrise (moins de 40 ans) vivent avec leur famille (conjoint et enfants de moins de 10 ans), les plus âgés d'entre eux vivent la même situation que les cadres.

Tableau 1 : Taille moyenne du ménage et population selon la catégorie socioprofessionnelle

catégorie socioprofession- nelle du CM	Nombre de ménages	fréquence des ménages (%)	Population totale	Fréquence de la population (%)	Taille moyenne des ménages
non employé	1 274	44,27	6 222	49,17	4,88
manœuvre	1 228	42,67	4 691	37,07	3,82
ouvrier spécialisé	240	8,34	1 120	8,85	4,67
agent de maîtrise	102	3,54	474	3,75	4,65
cadre	34	1,18	147	1,16	4,32
Total	2 878	100,00	12 654	100,00	4,40

Source: Enquête sur les coûts sociaux, sept 2009

II- ORGANISATION ET MODE DE GESTION DES GROUPES SOCIAUX

Il ressort de l'analyse des différents diagrammes de Venn réalisés au cours des enquêtes qu'il existe plusieurs organisations ou institutions sociales intervenant dans la sphère d'influence du Complexe. Ces organisations constituées de groupes de populations régies en général par une appartenance à un groupe ethnique, à un âge, à un sexe et par des normes culturelles spécifiques. Elles entretiennent directement ou indirectement des relations avec d'autres institutions ou structures existant dans leur environnement social, notamment le Complexe, la Sous-préfecture, le village, la Mairie, les Forces Nouvelles. Ainsi, on note:

Au niveau de la zone vie du Complexe, des associations à base ethnique ou régionale, une association des jeunes étudiants, de coopératives de femmes, les COGES Ecole, la Mutuelle des Agents de SUCRIVOIRE, l'association des épouses du personnel de SUCRIVOIRE, etc.

Les associations à base ethnique ont pour objectif l'entraide et la solidarité. Il existe également l'association de la jeunesse estudiantine et scolaire de Borotou-Koro qui a une représentation sur le complexe. L'association des épouses du personnel de SUCRIVOIRE (*Les Rosettes*) joue un rôle important dans la mobilisation des femmes et la sensibilisation à des activités socioéducatives telles que l'organisation des arbres de Noel pour les enfants du personnel et la sensibilisation au VIH SIDA et aux IST (*Infections Sexuellement Transmissibles*).

La Mutuelle des Agents de SUCRIVOIRE, qui est constituée du personnel de SUCRIVOIRE excepté les cadres, est un outil de solidarité. Cette mutuelle aide ses adhérents pour les frais funéraires, les cas de maladies et constitue une caisse d'épargne et d'emprunt pour le personnel adhérent.

Outre ces mutuelles classiques, il existe au niveau des écoles primaires des comités de gestion (COGES), structures formelles de gestion participative des établissements scolaires.

III- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DU COMPLEXE

III.1- Impacts socio-économiques du complexe

La région du Bafing est une zone aux potentialités agricoles orientées vers des cultures de rente (coton, anacarde, café, cacao) et des cultures substantielles (riz, igname, manioc, arachide), etc.

L'implantation du complexe sucrier de Borotou-Koro offre à cette zone plusieurs opportunités et potentialités à savoir :

- le développement de la canne villageoise sur des terres cultivables appartenant à des terroirs villageois situés aux alentours du périmètre sucrier ;
- La pratique de l'agriculture vivrière sur les terres non occupées de SUCRIVOIRE;
- L'exercice d'activités diverses (boutiques ; petit commerce, couture, coiffure) profitant ainsi de la quasi gratuité de l'eau et de l'électricité.

Les impacts économiques du complexe sont perceptibles au niveau local, national et sous régional (rapport étude environnementale 2009 p109). En effet, au plan local, cette agro-industrie est, au niveau du Département de Touba, la seule unité industrielle. Elle crée des emplois directs (255 emplois permanents) et indirects (plus de 2000 em-

Elle crée des emplois directs (255 emplois permanents) et indirects (plus de 2000 emplois saisonniers). Le complexe paie des redevances foncières, des impôts et des taxes divers au Conseil Général de Touba et à l'Etat de Côte d'Ivoire.

Concernant les emplois indirects, on note le développement d'importantes activités socio-économiques en liaison avec le sucre produit à Borotoukoro. Ces activités génèrent d'importantes ressources financières.

D'autre part, comme le souligne le rapport d'étude environnementale (op cit p.110), sur le plan social, la présence du complexe permet aux femmes l'accès à certaines activités salariées de la production vivrières comme le planting, le désherbage, le sarclage.

Le complexe a aussi développé des infrastructures sociales, économiques et culturelles de base qui profitent à tout le département de Touba.

III.2 - Autres activités agricoles sur le complexe

Les activités économiques de la zone d'étude concernent essentiellement l'agriculture d'autosubsistance et l'agriculture de rente dominée par la canne à sucre, le cacao et l'anacarde. Les populations possèdent plusieurs plantations de cannes à sucre à la faveur de l'installation de Complexe sucrier.

Aux activités agricoles citées, s'ajoutent diverses autres activités dont les principales sont : la pêche et la chasse et l'élevage de type traditionnel (moutons, cabris et poulets) dans les villages riverains.

III.3- Autres activités économiques

On note d'autres activités économiques dans la Cité de Borotou-Koro. Ce sont les :

- restaurants,
- ateliers de couture,
- salons de coiffure,
- garages pour la réparation d'automobiles et engins à deux roues,
- buvettes,
- boutiques,
- kiosques à café,
- cabines téléphoniques (communément appelés « cabine cellulaire »),
- des quincailleries,
- et autres commerces.

Malgré l'existence de tous ces commerces, les populations de Borotou-Koro se rendent régulièrement à Touba pour s'approvisionner en produits manufacturés et en matériels agricoles.

Au niveau de l'emploi moderne, le complexe sucrier de Borotou-Koro demeure la principale structure pourvoyeuse d'emplois de la zone. Ces personnes sont employées soit à temps plein, donc permanents, soit en tant que saisonniers ou contractuels.

Elles poursuivent, en complément de cet emploi, des activités champêtres, pour celles qui possèdent des plantations de cannes villageoises.

IV- INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

IV.1- Type d'infrastructures et services sociaux offerts

Le complexe sucrier de Borotou-Koro met à la disposition des populations résidentes, plusieurs infrastructures (routières, énergétiques et hydrauliques, sanitaires, éducatives, religieuses et ludiques) et des habitats de différents standings (carte n°4).

Vialadougou Bountou Borotou-koro 10 m Eglise Primaire Mosquée Maternelle Mosquée en construction Voie de Marché communication Chateau d'eau Terrain de sport Forage **▼** Foyer Hôpital Club house

Carte 4 : Equipements socio-collectifs du complexe sucrier de Borotou

C'est une zone qui regorge de plusieurs équipements sociaux. Tous les équipements de base qu'il faut pour le développement des communautés aussi bien villageoises qu'urbaines, sont présents sur le site ; ils peuvent être répartis en plusieurs catégories.

IV.2- Habitat

Source : BNETD. 2009

L'ex-SODESUCRE a construit 704 logements en 1979 pour les cadres agent de maîtrise employés et ouvriers. Ces habitations sont de trois types :

- 1- villas de 4 à 5 pièces pour les Directeurs et Cadres. Il s'agit de villas individuelles de type européen. Bien que construits pour la plupart, depuis une trentaine d'années, ces bâtiments de haut standing sont pourvus de confort. Ils bénéficient régulièrement de travaux de rénovations.
- 2- villas de 3 à 4 pièces pour les Agents de Maîtrise. Ce sont des bâtiments de moyens standings. Ces villas bénéficient aussi de travaux de rénovation qui leur permettent d'être décentes et d'offrir un minimum de confort à leurs occupants.
- 3- Logements individuels (de 02 à03 pièces) ou groupés avec la cuisine, la douche et les sanitaires construits en dehors de la maison.

Des quartiers spontanés et des maisons privées se sont développés sur le complexe abritant des populations venues bénéficier des infrastructures de base comme l'eau et l'électricité et exerçant dans différents secteurs d'activités.

Dans les villages, on a un habitat traditionnel fait en cases rondes avec des chaumes en pailles (Cité Margouillat, Bontou) et de matériaux de récupération. Seules les infrastructures scolaires et quelques rares habitations sont construites en matériaux modernes.

Photo 1 : différents types d'habitat sur le complexe



Lgt type 22 (cadre)



Lgt type 41+ (Agent de maîtrise)



Lgt type cité ouvrière-(employé et ouvrier)

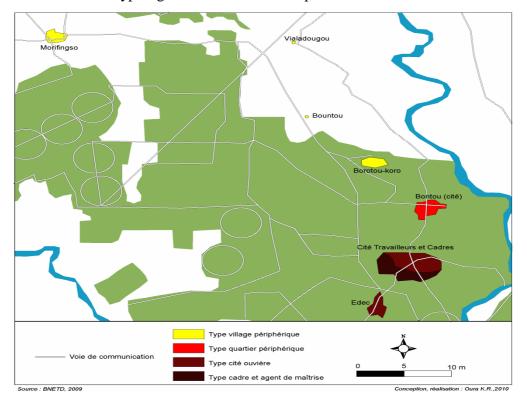


Village périphérique (BONTOU)



Quartier périphérique (cité margouillat)

Source: Enquête sur les coûts sociaux 2009



Carte 5 : Typologie de l'habitat du complexe sucrier de Borotou

En rapprochant ces cartes à celles relatives aux ménages (carte 5), on s'aperçoit aisément que ce sont les quartiers spontanés qui abritent le plus grand nombre de ménages. En ces lieux, il y a une forte concentration des habitats.

IV.3 – Consommation en eau et en électricité

L'eau potable est produite par le complexe qui la distribue gratuitement à tous les habitants sans distinction de catégorie sociale. Le complexe a aussi installé de bornes fontaines dans les différents quartiers.

Le complexe distribue gratuitement l'électricité produite à partir des résidus de canne pendant la campagne ou achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) pendant l'inter- campagne.

 Analyse des comportements de consommation d'eau et d'électricité par les ménages

Les questions relatives à la maîtrise des énergies (eau et électricité) se posent avec acuité et démontrent la nécessité d'une utilisation rationnelle. Dès lors, dans un contexte de développement durable, un certain nombre de pays ont engagé des programmes d'étude avec un double objectif :

- Connaissance des systèmes et des équipements d'une part,

- Connaissance des pratiques de consommation d'eau et d'électricité d'autre part. Il s'agit d'identifier à la fois les déterminants techniques socioéconomiques de la consommation de l'eau et l'électricité pour définir les politiques publiques de réduction de la demande d'énergie. On peut notamment citer les travaux du groupe de travail Belge (SEREC) sur la consommation d'énergie dans les secteurs résidentiels et les travaux engagés par le gouvernement Danois à la fin des années 1990 dans la même perspective.

Dans le cas de la Côte d'Ivoire en particulier, une enquête de référence sur la consommation d'eau et d'électricité dans les habitations du complexe sucrier de Borotou, Ferké et Zuenoula a permis d'analyser les comportements de consommation des ménages.

La problématique de cette enquête et sa grille d'interrogation se situent à la croisée de deux champs : d'abord un champ technique qui inventorie l'équipement en matière d'infrastructures, ensuite un champ de nature plus sociologique qui explore les pratiques de consommation d'énergie et d'eau des ménages.

• Grille d'analyse de la consommation d'eau et d'électricité des ménages : structure de l'habitat et représentation sociale

L'enquête identifie les déterminants de la consommation d'eau et d'électricité des ménages.

En effet, elle révèle deux faits majeurs :

- L'eau potable est produite par les complexes qui la distribuent gratuitement à tous les habitants des complexes sans distinction de catégorie sociale. Les maisons construites par les complexes sont toutes pourvues en eau potable. Les complexes ont aussi installé des bornes-fontaines dans les différents quartiers.
- Les complexes distribuent gratuitement l'électricité à toute la population qu'elle soit produite par elles-mêmes ou qu'elle soit achetée auprès de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE).

La gratuité de l'eau et de l'électricité sur les complexes sucriers de Borotou, Ferké et Zuenoula crée un afflux de populations vulnérables à la recherche de bien être. Ainsi des quartiers précaires (habitats spontanés) naissent autour de ces complexes.

Face à la paupérisation dans ces quartiers précaires, les populations développent des activités humaines pour améliorer leurs conditions de vie.

Dans leurs représentations sociales, l'eau et l'électricité sur les complexes sucriers sont des biens ouverts dont l'utilisation n'est régie par aucune règle. Tout individu peut utiliser ces ressources publiques sans souci ni contrainte. Dans ce contexte, avec cette liberté d'accès à ces ressources chacun en use sans se soucier des conséquences.

Comprendre ces pratiques des populations en matière de consommation d'eau et d'électricité est une nécessité pour développer des instruments d'action publique en mesure d'orienter efficacement les comportements des populations.

Les déterminants qui expliquent ces comportements sont répartis en trois catégories : la structure de l'habitat, la commercialisation et la taille des ménages.

La variable explicative de cette consommation irrationnelle d'eau et d'électricité est la gratuité de l'eau et de l'électricité.

Au delà de la distribution régulière faite par le complexe dans les cités qu'elle a construites, la plupart des ménages (non employés, manœuvres et autres ouvriers temporaires) font des branchements anarchiques à partir du réseau du complexe.

D'autres vont jusqu'à en faire un fonds de commerce en approvisionnant les « nouveaux installés ».

Cette situation entraîne très souvent des baisses de tension et des coupures d'électricité.

SUCRIVOIRE, avec ses propres installations, extrait l'eau du fleuve Sassandra et l'achemine jusqu'à l'usine pour le traitement. Ensuite, cette eau rendue potable est distribuée au personnel permanent de SUCRIVOIRE et aux blocs sanitaires.

Pour les autres habitants de la cité, l'entreprise a créé à divers endroits des forages pour pouvoir les approvisionner en eau potable.

A ce niveau, il faut noter deux (2) types d'installations : ce sont soit, des forages surmontés de bornes fontaines, soit des robinets de ravitaillement reliés au réseau de distribution de l'usine.

Pour ce qui est de l'électricité, dans le souci de réduire les coûts endossés par l'entreprise, l'électricité est commercialisée à la population soit à des prix forfaitaire, soit au prorata de la consommation enregistrée. A cet effet, des compteurs ont été installés dans les ménages pris seuls, regroupés par pâté ou au sein d'une grande concession.

Quarante deux (42) magasins ou bâtiments particuliers ont des compteurs d'électricité et paient sur la base de leur consommation à SUCRIVOIRE 30 Fcfa le KWH avec une charge fixe de 1100 Fcfa. Ce coût est inférieur à celui pratiqué par la CIE (36,05 F).

En période d'inter-campagne, l'entreprise achète de l'énergie pour compenser l'insuffisance d'électricité.

En période intermédiaire entre deux campagnes, l'entreprise produit elle-même l'énergie électrique à l'aide des turbines actionnées par des chaudières qui sont alimentées avec des résidus de canne (bagasse).

Deux cents trente (230) boutiques, magasins, maquis et restaurants, ateliers, broyeuses et garages installés par des particuliers sur le complexe paient un coût bimestriel d'électricité hors TVA à 4000 FCFA, 8000 FCFA, 12000 FCFA et 24000 Fcfa selon le type de local. Ces coûts sont forfaitaires.

Au delà de la distribution régulière faite par le complexe, certaines activités comme la coiffure dame, la couture, la vente de glace et d'eau glacée et autres ne sont pas décla-

rées auprès des responsables du complexe et font des branchements anarchiques à partir du réseau du complexe. Cette situation entraîne l'instabilité du courant (baisses de tension de façon intempestive).

La maintenance des bornes fontaines est assurée par SUCRIVOIRE et la réparation des robinets de ravitaillement en eau potable à la charge des populations.

Ces équipements sont certes fonctionnels, mais en mauvais état. La majorité des bornes fontaines et les robinets de ravitaillement installés sont défectueux : ils laissent couler l'eau potable à longueur de journée. Ce qui favorise le gaspillage et par ricochet augmente les investissements consentis par l'entreprise en terme d'acquisition perpétuelle d'équipements d'extraction et de production d'eau potable toujours plus performants.

IV.4 - Assainissement et hygiène

Les eaux usées

Selon le rapport d'étude d'impact environnemental (op. cit p 88), les eaux usées domestiques sont traitées par une station. Mais la station ne fait qu'un traitement partiel. Ces eaux, traitées de façon incomplète sont directement déversées dans la rivière BOA. Les impacts de cette situation sur les ressources en eau sont majeurs par l'agrégation des critères de durée, d'intensité et d'ampleur surtout pour la santé humaine avec des eaux très contaminées sur le plan organique et microbien.

les ordures

Le complexe sucrier de Borotou-Koro renferme une forte concentration de populations tant sur la Cité que dans les villages environnants. Pour la zone vie (espace habité dans la cité), une entreprise procède à l'enlèvement régulier des ordures et au curage des caniveaux.

Les latrines

Les maisons habitées par le personnel permanent de SUCRIVOIRE sont de type moderne, donc équipées à l'intérieur en toilettes, cuisines et douches.

Les maisons mises en location par SUCRIVOIRE et occupées par des particuliers non sucriers, celles habitées par le personnel temporaire et certains ménages sont certes de type moderne, mais ne disposent ni de douches, ni de latrines voire de cuisines à l'intérieur.

Pour ce type d'habitations ou pour cette frange importante de la population, des blocs sanitaires ont été construits. Chaque bloc sanitaire comporte 12 douches, 12 WC et une douzaine de lavabos pour la vaisselle.

Un bloc sanitaire est attribué à 48 ménages à raison de 4 ménages par douche et WC.

De nombreux blocs sont dans un état délabré. Certains robinets ne fonctionnent plus et les chasses d'eau ou les cuvettes (bidets) sont détériorées. Tout cela engendre une pres-

sion sociale sur les équipements fonctionnels restants et favorise une détérioration plus rapide.

La gestion et l'entretien de ces blocs sanitaires sont à la charge des bénéficiaires : un programme d'entretien (nettoyage, lavage) est établi confiant de façon hebdomadaire les actions de nettoyage et de lavage à un ménage. De sorte que chaque semaine, ce sont douze (12) ménages qui s'occupent de l'entretien des locaux. Quant au renouvellement des ampoules défectueuses, une cotisation est levée de façon ponctuelle par ménage.

IV.5 - Infrastructures routières

De nombreuses voies ont été tracées à l'intérieur du domaine foncier du complexe sucrier de Borotou-Koro. Même si elles ne sont pas bitumées, elles ont l'avantage d'être bien construites, praticables en toutes saisons, constamment entretenues. Ces routes relient les quartiers de la cité entre eux, la cité et les plantations de canne à sucre, la cité et les villages et enfin la cité aux centres urbains environnants.

Le réseau routier du complexe sucrier de Borotou-Koro est dense et relativement bien élaboré. Il facilite la circulation des personnes et des biens au sein du complexe et en dehors de celui-ci. Pour des questions de sécurité, 175 lampadaires ont été installés le long des voies dans la zone vie et dans le périmètre de l'usine.

La gestion, l'entretien de ces voies et autres accessoires routiers sont du ressort de SUCRIVOIRE même si c'est une entreprise sous-traitante qui réalise les activités. En saison sèche par exemple, SUCRIVOIRE déverse de la mélasse (résidus de la production de sucre) sur les voies des plantations pour faciliter le déplacement des camions et des engins lourds.

V- SITUATION DE L'ECOLE ET DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Dans la constitution du capital humain, l'éducation joue un rôle déterminant parce qu'elle fournit la qualité du travail indispensable à la croissance économique (Population et Développement : défis et perspectives pour la Côte d'Ivoire rapport national sur l'état et le devenir de la population de la Côte d'Ivoire république de Cote d'Ivoire, REPCI 2006).

En tant qu'investissement, il importe d'analyser sa performance. Engager une telle démarche est d'autant plus justifié dans la mesure où le rendement du système éducatif ivoirien semble faible car en deçà des attentes compte tenu des moyens mobilisés.

En effet, face aux problèmes et contraintes du dispositif éducatif ivoirien dans son ensemble, l'Etat depuis les années 1960, alloue 34% du budget gouvernemental à l'éducation.

L'objectif est d'arriver à un taux de scolarisation de 100%. D'ailleurs, la Constitution Ivoirienne de juillet 2000 confirme cette option et oblige l'Etat à assurer un accès à l'éducation à tous les enfants du pays. Dans cette perspective, la gratuité de l'école primaire a été institutionnalisée.

Dans ce souci de satisfaire l'ensemble de la demande, l'Etat doit agir sur trois domaines : les infrastructures, les programmes et les ressources humaines. Les performances dans chacun de ces domaines sont décrites comme suit :

- Les infrastructures. Elles doivent être fonctionnelles c'est-à-dire fiables (bâtiments résistants aux intempéries avec des fondations solides) et présentant des commodités de fonctionnement à moindre coût.
- Les programmes. Ils doivent être adaptés aux infrastructures pour soutenir efficacement les activités pédagogiques.
- Les ressources humaines. Elles doivent être en conformité avec la quantité et la qualité des infrastructures.

Les efforts financiers à ce secteur (34 % du budget de l'État accordé à ce secteur depuis 1960), se sont traduits par une amélioration du taux brut de scolarisation, du taux d'alphabétisation. Ainsi, de 67,7 % en 1992, le taux de scolarisation au niveau primaire est passé à 71,8 % en 1996. Cependant, depuis la crise politico-militaire, on observe une tendance à la baisse du taux de scolarisation au niveau primaire: au cours de l'année scolaire 2001-2002, il a été enregistré une baisse de 1 point par rapport à l'année scolaire 1998-1999, et de 0,4 point par rapport à l'année scolaire 2000-2001. Ces résultats globaux masquent d'importantes disparités au niveau régional. En 1998, les régions des Lagunes et de l'Agnéby sont les plus scolarisées puisque leur taux brut de scolarisation, au niveau primaire, est respectivement de 83,4% et de 85,4 %. En revanche, les régions faiblement scolarisées sont celles du Bas Sassandra, des Savanes, du Denguélé, du Bafing et du Worodougou: leur taux de scolarisation est inférieur à 50 %.

Comme toutes les écoles publiques, l'école maternelle et les écoles primaires publiques du complexe sucrier de Borotou, bénéficient du financement de l'Etat et en dépendent.

Toutefois, l'Administration du complexe contribue aux charges en prenant en compte la puéricultrice, le logement des enseignants, et le transport des élèves.

Le complexe sucrier de Borotou dispose de huit écoles primaires et d'une école maternelle.

Tableau 2 : Situation des effectifs des écoles de SUCRIVOIRE/Borotou

		Nombre d'Enseignants		Nombre d'élèves		
Ecole	Nombre de Classes	Enseignants titulaires (Fonc- tionnaires)	Bénévoles	Filles	Garçons	Total
EPP Borotou-Koro	6	3	3	156	181	337
EPP CSB 1	6	3	3	149	133	282
EPP CSB 2	7	6	1	114	136	250
EPP Bontou (Cité)	7	2	4	116	146	262
EPP CSC (Bontou village)	6	3	2	79	135	214
EPP Morifingso 1	7	3	3	135	136	271
EPP Morifingso 2 (village)	3	1	2	93	92	185
EPP Dabala (village)	1	0	1	31	34	65
Fleur de Canne (Maternelle)	3	1	1	18	16	34
TOTAL	46	22	20	889	1 011	1 900

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Au regard du tableau des infrastructures éducatives et capacités d'accueil, les écoles primaires du complexe de Borotou-Koro comptent au total 22 instituteurs de l'Etat et 20 bénévoles qui assurent l'éducation de 1900 élèves, soit un ratio de 41,43 élèves par classe. Cette situation n'est pas alarmante dans la mesure où la norme nationale est de 42 élèves par classe et la norme UNESCO de 42,6 élèves par classe.

Sur les 46 classes identifiées, on note une (01) classe non exploitée à Bontou cité. Au niveau de la région d'Odienné dont dépend Touba, on compte 118 établissements primaires publics et 22 établissements primaires privés. On a un taux de scolarisation de 30%, ce qui constitue un des plus faibles du pays

• Ratio taux d'alphabétisation – infrastructures scolaires

Concernant le taux de scolarisation au primaire, on note une rupture dans l'évolution. En 2002, les régions du Nord-est (46,9%), du Nord (37,4%), du Sud-ouest (36,0%) enregistrent un taux net de scolarisation au primaire des enfants de six (06) à onze (11) ans inférieur à 50%. Les régions où on enregistre les taux les plus élevés sont : Abidjan ville (73,4%) dont 80,4% chez les garçons et 67,4% chez les filles.

Ces taux mettent en relief le problème traditionnel de la faible alphabétisation des femmes par rapport aux hommes.

En effet, l'écart relatif entre le taux d'alphabétisme des hommes et celui des femmes est très largement favorable aux premiers tant en 1995 (40,8%) qu'en 1998 (47,7%). Cet écart demeure très important en milieu rural avec respectivement : 75,9% en zone Est ; 76,7% en zone Ouest ; 71,2% en Savane en 1995 ; 60,6% à l'Est ; 68,6% à l'Ouest ; 114% en 1998.

• Etat des lieux et besoins en matière d'infrastructures éducatives et scolaires A côté des écoles EPP CSB 1 et EPP CSB 2 qui présentent un cadre présentable parce qu'en bon état, les bâtiments des salles de classes dont certains sont construits en 1982 et les plus récents en 1990, n'ont jamais fait l'objet d'une réhabilitation. Ils sont donc dans un état de délabrement très avancé. Voir photos suivantes et tableau ci-dessous :

Photo 2: Infrastructures scolaires dégradées



EPP borotou-koro



EPP Morifingso 1 : fils électriques

Intérieur salle de classe



Epp Morifingso 1 : claustras

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Les latrines sont en majorité non fonctionnelles, tous les WC sont obstrués et désagréables. Les élèves font leurs besoins dans des lieux d'aisance.

Les cantines scolaires n'existent que de nom, elles ne disposent pas de toutes de commodités (état non hygiénique, insuffisance de matériel).

Mode de gestion des infrastructures scolaires

La gestion des écoles est assurée par des structures autonomes dénommées COGES : Comité de Gestion de l'Espace Scolaire. A Borotou-Koro, on dénombre huit (8) écoles primaires réparties en cinq (5) COGES :

- COGES 1: EPP CSB 1, EPP CSB 2;
- COGES 2: EPP Bontou (cité), EPP Morifingso 1, EPP Borotou-Koro;
- COGES 3: EPP CSC (Bontou village);
- COGES EPP Morifingso 2 (Village);
- COGES EPP Dabala (Village) de l'IEP de Kani (Département de Séguéla).

Chaque COGES perçoit la somme de 6.000 FCFA par élève pour l'entretien de l'école, la rémunération du personnel bénévole, la réparation ou le renouvellement du matériel didactique et le financement des activités scolaires et extrascolaires.

Toutes les écoles du complexe sucrier et des villages ont été construites par la SODESUCRE à partir de 1978. Aujourd'hui, la réhabilitation des écoles est assurée par l'ONG *Save the Children* (EPP CSB 1, EPP CSB 2 et EPP Bontou-Cité) et le Conseil Général de Touba (EPP CSC - Bontou village).

Pour la réhabilitation de l'EPP CSB 2, toujours assurée par l'ONG susmentionnée, SUCRIVOIRE a acheté le sable et a déraciné tous les gros arbres implantés sur le périmètre de l'école avec ses engins.

VI - COUVERTURE SANITAIRE ET INFRASTRUCTURES SOCIO-MEDICALES

VI.1 - Centre de santé du complexe de Borotou

L'objectif de tout Etat est d'une part d'améliorer le niveau de santé de la population et d'autre part, d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.

En ce qui concerne le système sanitaire ivoirien, le problème de son efficacité se pose avec acuité. Des contraintes spécifiques au système et en dehors de celui-ci l'empêchent de réaliser les objectifs que lui a assignés la communauté nationale et internationale.

En effet, l'offre et la qualité des soins ne sont pas toujours à la hauteur des attentes des populations. Le taux de mortalité infantile et maternelle reste élevé, l'espérance de vie quant à elle n'est pas meilleure. La couverture médicale reste insuffisante. La population est soumise à une forte mobilité vers des itinéraires thérapeutiques traditionnels pour pourvoir à un minimum de soins, en dépit de l'existence de quelques infrastructures médicales.

Une étude menée par l'IFC (Société Financière Internationale, 2008) évalue à entre 25 et 30 milliards de dollars, le montant des nouveaux investissements dont l'Afrique subsaharienne a besoin dans les dix années à venir pour financer les hôpitaux, les centres de santé, les entrepôts et les autres équipements nécessaires pour satisfaire la demande croissante de services de santé.

Ce rapport de l'IFC met en évidence le rôle central que le secteur privé comme SUCRIVOIRE peut jouer pour répondre aux besoins d'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de santé.

Il montre également comment les États et les bailleurs de fonds peuvent infléchir leurs politiques pour permettre au secteur privé de participer de plus en plus activement à la réduction du déficit actuel de l'Afrique.

En Côte d'Ivoire, les indicateurs sociaux issus du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1998 (RGPH, 1998) montraient déjà l'état sanitaire déplorable des populations.

En effet:

- Le taux de mortalité enregistre une hausse : il est de 13,9% en 1998 contre 12,3% en 1988 :
- Le taux de mortalité infantile est de 104 décès pour 1000 naissances en 1998;
- Le taux de mortalité maternelle est de 597 décès pour 10 000 naissances ;
- l'espérance de vie à la naissance qui était de 55,7 ans en 1988 est passée à 50,9 ans en 1998.

Toutefois, l'Etat Ivoirien a fait de la santé une de ses priorités dans le cadre de projets et des programmes de développement. La construction des centres de santé a occupé une place de choix dans le projet de mise en place des infrastructures sociales (Baha bi .y 2001).

En effet, la couverture sanitaire était insuffisante dans l'ensemble des régions concernées par les complexes.

Cette situation a conduit les initiateurs et les concepteurs du projet sucrier à insister particulièrement sur l'importance à accorder à l'hygiène préventive (habitat salubre, sanitaire, douche, etc.) à la fourniture d'eau de bonne qualité pour l'alimentation (ensemble des habitants des complexes y compris les paysans résidents), au suivi médical du personnel, enfin au renforcement des infrastructures existantes.

Les équipements nécessaires prévus sont répartis de la façon suivante :

- Des infrastructures légères sur les sites, mêmes au niveau des villages centres et des villages plantation (avec une capacité d'hospitalisation tant pour la médecine que pour la maternité).
- Des infrastructures plus lourdes à proximité des complexes pouvant constituer des entités sanitaires au niveau des Sous-préfectures et/ou des départements.

Il existe un Centre médico-social et une maternité appartenant à SUCRIVOIRE. Les prestations sont orientées aussi bien vers le personnel de l'entreprise et leurs ayant-droits que vers les populations de la cité et des villages environnants.

Le Centre médico-social, érigé en Direction médico-sociale (intégrant le développement durable) depuis 2007, comprend 01 dispensaire pour les consultations et premiers soins et 01 laboratoire médical pour les examens usuels.

La maternité comprend 03 box d'accouchement, 01 salle d'observation et 01 PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Le personnel exerçant dans ces infrastructures appartient à l'effectif de SUCRIVOIRE, excepté la sage-femme qui est une fonctionnaire affectée par l'Etat.

Malgré ce niveau d'accueil, l'enquête identifie des insuffisances en matière d'infrastructures et de ressource humaine.

En effet, la question des infrastructures sanitaires reste une contrainte au regard du rythme de l'évolution des populations, de l'explosion de la demande comme le montre les tableaux suivants :

Tableau 3 : Couverture en Etablissement sanitaire primaire (EPS)

1998 1999		2000	au niveau du complexe
Couverture en Etablisseme			
1EPS/ 13.516 habitants	1EPS/12.112 habitants	1EPS/12.257 habitants	1 EPS / 12654 habitants

Source: RASS 1999-2000, Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Nb: nous n'avons pu avoir que les indicateurs de 2000.

Tableau 4: Ratios de couverture médicale en Côte d'Ivoire

Type de personnel	Normes OMS	Situation 2004 CI	Situation du complexe de Borotou 2009
Médecin	1/10.000	1/8.333	1/12654
Infirmier	1/5.000	1/1667	1/4218
Sage femme	1/5.000	1/2.080	1/3037

Source : Ministère délégué auprès Ministère de la Solidarité chargé de la Santé, Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Ces tableaux révèlent que le centre de santé du complexe de Borotou ne respecte pas les normes sanitaires. Le personnel soignant est insuffisant par rapport à la demande.

En outre, les bâtiments et les bureaux sont insuffisants (voir tableau n° 14).

Tableau 5: Infrastructures sanitaires et capacités d'accueil

Infrastructures	Services offerts	Qualités du personnel et capacités d'accueil		
01 infirmerie	 Consultation 	3 infirmiers diplômés d'Etat		
or minimeric		1 médecin		
	 Consultations préna- 	2 sages femmes		
	tales	08 aides soignantes		
02 maternités	 Accouchements 	03box d'accouchement		
	Consultations PMI et	1 salle de PMI		
	vaccinations	1 salle de mise en observation		
01 laboratoire médical	Examens usuels			
01 pavillon de mise en observation	Mise en observationSoins (injections et perfusions			
01 centre de dépistage	Conseil Distribution			
volontaire VIH/SIDA	d'ARV			
	Dépistage			
01 dépôt de produits	Fournitures de médica-			
pharmaceutiques	ments			
	Examens biolo-			
01laboratoire d'analyse	giques, radiogra-			
biologique	phiques et bio-			
	chimiques			

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

Selon le tableau ci-dessus, il n'y a pas de services spécialisés (ophtalmologie, endoscopie gastrique, gynécologie, etc.).

Ces absences contraignent le personnel du complexe à se rendre à Korhogo, Bouaké, Yamoussoukro ou Abidjan pour des consultations avec des spécialistes.

VI.2- Etat des infrastructures et besoins en réhabilitation

Le centre de santé de Borotou ne répond pas aux normes sanitaires si bien que nous soutenons qu'il soit agrandi pour permettre au personnel soignant d'être à l'aise.

Certains services ont besoin de locaux appropriés, notamment la maternité, le dispensaire et la salle d'hospitalisation dont les capacités d'accueil sont excessivement insuffisantes et les locaux en état de délabrement.

Pour répondre aux besoins des populations, tous ces locaux doivent être réaménagés par une extension.

Le dispensaire, le laboratoire d'analyses médicales et la maternité sont la propriété de SUCRIVOIRE. A ce titre, leur gestion relève du personnel de l'entreprise elle-même. A l'exception de la maternité qui est dirigée par la Sage-femme affectée par l'Etat, les autres services le sont par le personnel de SUCRIVOIRE.

Les consultations étaient gratuites jusqu'en 2007. A partir de 2008, les non employés contribuent à hauteur de 500 F par consultation.

Les consultations du personnel de l'entreprise sont gratuites. Les cadres bénéficient d'une assurance maladie à hauteur de 100% et 80% pour les Agents de maîtrise.

Les consultations sont également gratuites pour les manœuvres qui reçoivent des soins sans aucun frais en période de campagne.

Concernant les populations, les médicaments sont offerts à titre gracieux pour les cas dits « sociaux ». Quant aux hospitalisations, elles sont gratuites, mais les médicaments sont à la charge du malade.

La Direction médico-sociale dispose de deux (2) ambulances pour les urgences et les évacuations sur Touba ou Man. Quand un malade non employé de SUCRIVOIRE doit être évacué vers les centres urbains, les parents du malade ont seulement à charge le carburant (10 000 FCFA pour Touba et 20 000 FCFA pour Man), le convoi est offert gratuitement par l'entreprise. Il en est de même, quand un malade doit être évacué des villages environnants vers le centre de santé du Complexe.

Par ailleurs, il faut aussi préciser que la Direction médico-sociale reçoit un budget annuel affecté d'environ 170 millions FCFA pour la couverture médicale des employés des deux (2) complexes sucriers appartenant à SUCRIVOIRE (Borotou-Koro et Zuénoula).

VII - EVALUATION ET GESTION DES COUTS SOCIAUX

VII.1- Principe de calcul des coûts sociaux

• Cadre d'analyse

A la libéralisation de la filière en 1997, les complexes sont repris par des privés dont la logique d'intervention est guidée par des exigences de rentabilité financière et de compétitivité. Dès lors, la prise en charge totale ou partielle des populations résidentes et environnantes constitue un facteur de dégradation de la trésorerie des complexes.

L'utilisation des services sociaux de base, ainsi que l'exploitation d'infrastructures, engendrent un large éventail de conséquences sociales, tant au niveau individuel que collectif.

En termes économiques, ces conséquences peuvent se mesurer à travers l'estimation du « coût social » généré par les populations vivant sur le complexe. Conformément aux termes de la convention de concession, le coût social se subdivise deux catégories de coûts :

- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de l'immobilisme de l'Etat (coûts liés au rôle régalien de l'Etat ou générés par son absence);
- Les coûts supportés par l'entreprise du fait de sa politique sociale (les charges que l'Etat n'est pas obligé de prendre en charge, notamment la gratuité de la consommation de l'électricité);

Le « coût social », mesuré dans ce rapport, est celui engendré par les populations au cours de l'année 2008.

• Mode de calcul

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois phases :

- ✓ La première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semis structurés avec l'administration du complexe.
- ✓ La deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coûts identifiés. Il s'est agit de donner une valeur monétaire aux différents postes de coûts. A ce niveau deux types de sources d'information ont été utilisés : les données enregistrées au niveau de la comptabilité analytique et les estimations statistiques faites à partir des données du dénombrement et de l'enquête et celles fournies par les

responsables des différents départements techniques. Les données de la balance analytique détaillée ont été préalablement comparées avec celles de la balance générale afin de s'assurer la fiabilité de la base de données devant servir pour les calculs.

✓ La troisième phase a consisté non seulement en l'analyse du système actuelle de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses) mais aussi à l'analyse des coûts obtenus.

Pour les coûts qui apparaissent directement sous forme d'une ligne comptable dédiée à l'un des facteurs de coûts identifiés, il suffit de reprendre le montant indiqué sans appliquer de traitement particulier.

En revanche, lorsque les coûts supportés par les sucriers sont « noyées » parmi d'autres dépenses non spécifiquement dédiées à ces coûts, des règles d'imputations spécifiques doivent ont été établies. A cet effet, un type d'outils a été utilisé : *les clefs de répartition*.

Les clés de répartition entre les différentes catégories de coûts ont été calculées à partir des statistiques sur les populations du moment.

Pour simplifier les calculs, les quatre (4) hypothèses de calcul ont été émises:

- 1. en situation de travail, tous les agents, qu'ils soient permanents, temporaires ou saisonniers, bénéficient des mêmes conditions de travail et d'avantages sociaux (services de santé);
- 2. le nombre de ménages d'« employés » est sensiblement égal au nombre d'individus « employés » ;
- 3. l'effectif d'agents en situation de travail en période d'inter-campagne est de 1 600 agents, ce qui correspond à 1604 ménages d'employés ;
- 4. le nombre total de ménages vivant sur le site est 2 878, le nombre de ménages de non employés est de 1 274, soit 44%.

VII.3- Typologie des coûts considérés dans le calcul des coûts sociaux

L'objet de cette partie est de décrire l'ensemble des coûts qui ont été pris en compte dans le cadre du calcul du coût social généré par les populations.

• Dépenses liées au traitement des Forces Nouvelles

Les charges supportées par les complexes au titre du traitement accordé aux éléments des Forces Nouvelles de BOROTOU se rapportent aux éléments suivants :

- la fourniture de carburant ;
- la fourniture d'eau potable ;
- la fourniture de sucre pendant les moments du jeûne musulman ;
- la fourniture de pneus pour la flotte logistique ;
- les redevances forfaitaires fixées périodiquement par le commandement local des Forces Nouvelles ;
- la mise à disposition et l'entretien de logement au profit des responsables locaux des Forces Nouvelles.

• Dépenses liées à l'appui à la formation professionnelle

Dans le cadre de l'appui à la formation technique, le complexe fourni des stages-étude et encadre des stagiaires.

• Dépenses liées à la fourniture d'électricité sur les complexes

Dans son fonctionnement, le complexe de Borotou exploite deux sources d'approvisionnement en électricité : celle fournie par la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE) et celle produite par les complexes.

Une partie de l'électricité disponible (fournie par la CIE et/ou produite sur le complexe) est consommée pour le fonctionnement des usines de production du sucre et l'autre partie est distribuée dans 'l'espace vie' pour la consommation des ménages et des opérateurs économiques (artisans, commerçants...) exerçant sur les complexes.

L'analyse des coûts sociaux en matière d'électricité concerne la partie de l'énergie qui est distribuée dans l'espace vie. Sur ce point, hormis les artisans qui paient un montant forfaitaire pour leur consommation, le reste des usagers ne déboursent rien pour l'énergie électrique. Les dépenses supportées par les complexes concernent les points suivants :

- fourniture d'électricité;
- entretien et l'extension du réseau ;

- amortissement des équipements.

• Dépenses liées à la santé

Le complexe a construit des centres de santé pour son personnel aussi bien permanent qu'occasionnel. Aujourd'hui, il convient de constater que ce service social bénéficie aux villages riverains, aux non employés résidents et aux personnes venant de l'extérieur des complexes.

Ces populations paient pour les soins, un coût inférieur à la valeur réelle des prestations. Le complexe supporte le surplus de coût.

Pour la couverture sanitaire des populations, les coûts sociaux concernent les points suivants :

- entretien des infrastructures ;
- prise en charge des consultations ;
- prise en charge des évacuations/transports médicaux ;
- prise en charge des examens médicaux ;
- prise en charge du conseil et de l'assistance sociale ;
- prise en charge des soins médicaux des sous-traitants ;
- construction de logements pour le personnel soignant ;
- paiement des salaires du personnel soignant ;
- prise en charge des campagnes de vaccination ;
- prise en charge des campagnes de sensibilisation ;
- prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

• Dépenses liées à l'approvisionnement en eau potable sur les complexes

Tout comme le cas de l'électricité, le complexe supporte des coûts liés essentiellement aux facteurs suivants :

- distribution d'eau dans l'espace vie ;
- amortissement des infrastructures ;
- entretien du réseau de distribution ;
- forage de puits.

• Dépenses liées à l'assainissement

Les besoins en assainissement des ménages du complexe font intervenir les services du complexe pour les éléments suivants :

- Evacuation des eaux usées ;
- Ramassage des ordures ;
- Travaux de vidange.

• Dépenses liées à la sécurité des biens et des personnes

La situation de crise que traverse le pays a des répercussions sécuritaires assez marquées dans la zone d'étude. A cela s'ajoute plusieurs actes de vols et de sabotage portants sur les équipements et les installations des complexes. Pour cela des mesures ont été prises en vue d'assurer la sécurité des biens et des personnes sur tout le périmètre foncier des complexes. La situation sécuritaire engendre des coûts sociaux à divers niveaux suivants :

- préjudices des vols ;
- préjudices des actes de sabotages ;
- préjudices liés à la consommation des troupeaux ;
- préjudices liés à la canne de bouche ;
- sécurisation des sites par une société privée ;
- renouvellement du matériel :
- réalisation de nouveaux investissements.

VII.6- Valorisation des différents postes de coûts

Les postes et les facteurs de coûts ci-dessus énumérés ont été identifiés après un diagnostic poussé de l'équipe d'étude avec l'importante contribution de la Direction et des services techniques de SUCRIVOIRE. La valorisation de ces coûts a nécessité à la fois le recours à la comptabilité analytique de l'entreprise et à des estimations à partir des données recueillies sur le terrain par l'équipe d'étude.

Le coefficient de répartition entre coûts internes directs et coûts internes indirects a été calculé à partir des statistiques sur les populations du moment.

Pour simplifier les calculs, les quatre (4) hypothèses de calcul ont été émises:

- 5. en situation de travail, tous les agents, qu'ils soient permanents, temporaires ou saisonniers, bénéficient des mêmes conditions de travail et d'avantages sociaux (services de santé);
- 6. le nombre de ménages d'« employés » est sensiblement égal au nombre d'individus « employés » ;
- 7. l'effectif d'agents en situation de travail en période d'inter-campagne est de 1 600 agents, ce qui correspond à 1604 ménages d'employés ;
- 8. le nombre total de ménages vivant sur le site est 2 878, le nombre de ménages de non employés est de 1 274, soit 44%.

Nous retiendrons les principes d'imputation suivants :

1. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé externe, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux externes » ;

- 2. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux internes directs » s'il relève exclusivement des employés (du moment) du complexe ;
- 3. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 100% au volet « coûts sociaux internes indirects » s'il relève exclusivement des non employés (du moment) du complexe ;
- 4. Lorsqu'un facteur de coût social est caractérisé interne, il est imputé à 56% aux ménages « employés » et 44% aux ménages « non employés » du moment, ce qui correspond respectivement aux volets « coûts sociaux internes directs » et « coûts sociaux internes indirects » s'il relève des deux catégories de populations.

VII.3- Valorisation des différents postes de coût

En raison de la restructuration de la comptabilité encours dans les différents complexes de la SUCRIVOIRE, les données chiffrées complètes disponibles concernent **l'année 2008**. C'est pourquoi le présent chapitre sur la valorisation des différents postes de coûts sera plus détaillé pour l'année 2008.

En ce qui concerne les postes de coûts dont les montants sont noyés dans des agrégats au niveau de la comptabilité, une clé de répartition a été définie : l'eau et l'électricité. Elle est de 56 % pour les agents de la SUCRIVOIRE et leur famille, et de 44% pour les non sucriers.

Tableau 6 : coûts sociaux supportés par la SUCRIVOIRE

Domaines considérés	Postes de coût	Coûts liés à la politique sociale de SUCRIVOIRE (FCFA)	Source de données	Coûts liés à l'immobi- lisme de l'Etat (FCFA)	Source de données	Coûts totaux (FCFA)
		2 008		2 008		2 008
Médico-social	Prise en charges divers			1 838 000	Comptabilité analytique	1 838 000
	Vaccination	2 385 000	Comptabilité analytique			2 385 000
Electricité	Fourniture	482 155 520	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 56%	378 836 480	Comptabilité analytique et estimation par application du coefficient d'imputation de 44%	860 992 000
	Pertes liés aux particuliers			2 416 000	Comptabilité analytique	2 416 000
	Prise en charge de Construction de forages et puits dans la Cité	9 349 200	Comptabilité analytique et	7 345 800	Comptabilité analytique et	16 695 000
Eau dans la zone vie	Prise en charge de la Production de l'eau dans la Cité	36 411 200	estimation par application	28 608 800	estimation par application du	65 020 000
	Fournitures et Entretien du réseau	4 418 400	du coefficient d'imputation de 56%	3 471 600	coefficient d'imputation de 44%	7 890 000
Traitement FAFN	Taxes divers			97 410 000		97 410 000
	Carburant & Lubrifiant			18 787 000		18 787 000
Formations	Stages étude			4 000 000		4 000 000
Route	Reprofillage de routes villageaoises			6 000 000	Comptabilité analytique	6 000 000
	Remplacement de la paille en tôles à Dabala			260 000		260 000
Education	Construction de l'EPP Bontou (village)			9 515 000		9 515 000
	Construction d'une classe à Dabala			10 000 000		10 000 000
Sécurité	Sécurisation du site	95 700 000	Comptabilité analytique			95 700 000
TOTAL		630 419 320		568 488 680		1 198 908 000

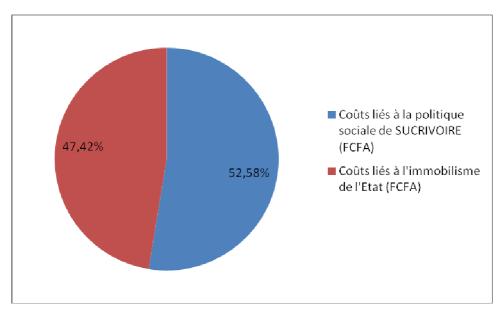
Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

Quinze postes de coûts ont été valorisés et ont été repartis entre les coûts liés à la politique sociale de SUCRIVOIRE en faveur de son personnel et ceux liés à l'immobilisme de l'Etat.

Tableau 7 : Synthèse des coûts sociaux

Facteurs de Coûts	Coûts liés à la poli- tique sociale de SUCRIVOIRE (FCFA)	Coûts liés à l'immobilisme de l'Etat (FCFA)
1- Traitement FAFN		116 197 000
2- Sécurité	95 700 000	
3- Formation		4 000 000
4- Eau	50 178 800	39 426 200
5- Médico-social	2 385 000	1 838 000
6- Education		19 775 000
7- Electricité	482 155 520	381 252 480
8- Routes		6 000 000
TOTAL par Catégorie de Coûts	630 419 320	568 488 680
Proportion (%)	52,58%	47,42%
TOTALE GENERAL Coûts sociaux, Septer	nbre 2009	1 198 908 000

Graphique 6 : Répartition des coûts sociaux supportés par le complexe



Source : Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

SUCRIVOIRE a supporté en 2008, **1 198 908 000 FCFA** dont 47,42% du fait de l'immobilisme de l'Etat.

VII.4. Mode de gestion actuel des coûts sociaux

Il n'existe aucun système formel de gestion des coûts sociaux par le Complexe. En réalité, tout se passe comme si l'entreprise n'existe que pour répondre aux besoins sociaux des populations de la zone. Toutes les populations génèrent des coûts que doit supporter SUCRIVOIRE. Même aux niveaux de l'électricité et des logements où on assiste à un mode de gestion relativement informel, rien n'est fait pour soulager économiquement l'entreprise. Cette absence relative de mode de gestion grève davantage la compétitivité du Complexe sucrier de Borotou-Koro.

Tableau 8 : Mode de gestion des coûts sociaux

Secteurs	Facteurs de coûts	Mesures d'atténuation	Observations
Education/ Formation	Fonctionnement, Construction et Réhabilitation des écoles	- Frais de scolarité fixés à 20000 FCFA pour la maternelle; - Participation des ménages à hauteur de 250 Fcfa/mois dans les villages pour la rémunération des enseignants bénévoles - Intervention de l'ONG Save The Children pour la réhabilitation des écoles du Complexe	faible participation des ménages au à la construction, au fonction- nement, et à la réhabilitation d'écoles
	Alimentation des cantines scolaire	Prise en charge par le Programme Alimentaire Mondial (PAM)	
	Matériel didactique	L'ONG Save the Children donne régulièrement des Kits scolaires aux écoliers	
	Livres scolaires	Le gouvernement distribue les livres scolaires dans les écoles	
	Consultation	Les populations paient 1000 FCFA par consultation	
Santé	Evacuation médicale	Les populations paient 1500 FCFA par évacuation médicale des villages au Complexe, 10000 FCFA du site Complexe à Touba et 20 000FCFA pour le CHR de Man.	
	Hospitalisation	Les frais d'hospitalisation s'élèvent à 3000 FCFA la nuit	
	Consommation des sucriers	Chaque sucrier paie une somme forfaitaire par mois compris dans le loyer	La consommation est largement au-dessus du forfait vu les équi- pements électriques utilisés
Electricité	Consommation des ménages dans la Cité	Seulement 48 ménages disposent de compteurs électriques sur la Cité et 131 personnes paient au forfait	Gestion inefficiente, car on assiste à des fraudes massives
Logements du personnel		Chaque sucrier paie une somme forfaitaire par mois pour le loyer selon sa catégorie socioprofes- sionnelle	Forfait très largement en deçà des loyers dans la zone

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

VII.5- Forces et faiblesses du mode de gestion actuel des coûts sociaux

Tableau 9 : Analyse des forces et faiblesse du mode de gestion des coûts

Evisitant et la prise de conscience de mesures sectorielles d'atténuation des coûts sociaux générés permettent de réduire le poids des charges que cela représente pour le Complexe. Au niveau des coûts intangibles In existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable ; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes ausiben sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y' au de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des coûts tangibles Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparat que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces demirées au « coût social » est aensiblement sous «évine que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux, emème si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe,	ciaux générés permettent de réduire le poids des charges que cela représente pour le Complexe. Au niveau des coûts intangibles • Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a rop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. • Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexé par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des coûts tangibles Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. • Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Compl		lyse des forces et faiblesse du filode de gestion des couls
Complexe. Au niveau des coûts intangibles	Complexe. Au niveau des coûts intangibles In existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes ussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des coûts tangibles Il convient d'éneutre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux se coûts social » r'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants forâtaires fixés pour les vieulations de le niveau normal de celles-ci. C'el cear des	Farrage	
Au niveau des coûts intangibles In l'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences nefastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des coûts tangibles Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons done, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. 1 Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dermêtes au « coût social » es tesniblement sous-évaluée. Le second aspect concerne plus généralement la consomation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents monts forfaitaires fi	Au niveau des coîts intangibles • Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. • Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. **Au niveau des coûts tangibles** Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il appearût que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dermières au « coût social » es tensiblement sous évaluée. • Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants	Forces	
In 'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable ; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y' à rop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des cofits tangibles Il convient défenteur est est de gestion des coûts sociaux Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux	 Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière. Au niveau des coûts tangibles Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces demières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent e		
Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. • Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants forfaitaires fixés pour les prestations et le niveau normal de celles-ci. C'est le cas des frais d'évacuation médicale. Ces coûts ne sont pas acceptables dans les services publices parce que les charges de fonctionnement et d'équipement sont supportées par l'Etat. • De même, concernant les préjudices pour arrêt et ralentissement de travail pour des manifestations de par des populations ou du personnel, ainsi que les actions menées hors du périmètre foncier du Complexe, il n'existe pas de données fiables pour l'évaluation de ces externalités. • De plus, il n'existe aucun cadre de concertation entre le Complexe, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'administration pouvant permettre de débattre des possibilités de leur contribution dans la gestion des coûts sociaux générés par les populations. Au total, des insuffisances dans la valorisation sont donc à relever, du fait que les principaux aspects que nous venons de mentionner const	Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. • Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants forfaitaires fixés pour les prestations et le niveau normal de celles-ci. C'est le cas des frais d'évacuation médicale. Ces coûts ne sont pas acceptables dans les services publics parce que les charges de fonctionnement et d'équipement sont supportées par l'Etat. • De même, concernant les préjudices pour arrêt et ralentissement de travail pour des manifestations de par des populations ou du personnel, ainsi que les actions menées hors du périmètre foncier du Complexe, il n'existe pas de données fiables pour l'évaluation de ces externalités. • De plus, il n'existe aucun cadre de concertation entre le Complexe, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'administration pouvant permettre de débattre des possibilités de leur contribution dans la gestion des coûts sociaux agénérés par les populations. Au total, des insuffisances dans la valorisation sont donc à relever, du fait que les principaux aspects que nous venons de mentionner const	Faiblesses	 Il n'existe aucune politique fiable de gestion durable de l'environnement, bien qu'il existe un responsable du développement durable; ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations résidentes aussi bien sur le Complexe que dans les villages riverains. Elles estiment en effet qu'il y'a trop de moustiques dans la zone, ce qui les exposerait davantage au paludisme. Cette situation justifie donc que le paludisme soit objet de grandes consultations. De plus, les traitements herbicides selon elles, provoqueraient des maladies respiratoires. Les populations vivant dans les villages riverains seraient constamment dans une situation d'insécurité alimentaire parce que ne possédant pas de terres stables en quantité acceptable pour leurs cultures. En effet, elles estiment que la majorité de leurs terres a été annexée par le Complexe qui continue sa progression foncière.
	raît-il raisonnable d'avancer le fait que les évaluations données dans ce rapport pourraient	Faiblesses	Il convient d'émettre certaines réserves qui sont de rigueur pour toute tentative d'estimation dans un domaine où les données sont souvent peu fiables. Nous recenserons donc, dans les lignes suivantes, les principales faiblesses constatées dans le système actuel de gestion des coûts sociaux. • Tout d'abord, il convient de mentionner que l'ensemble des éléments constituants le « coût social » n'a pas pu être comptabilisé. En effet, il apparaît que certaines données sont inexistantes faute de disposer au sein du Complexe, d'un système fiable de reportage et d'évaluation des coûts sociaux. Ainsi, la contribution de ces dernières au « coût social » est sensiblement sous-évaluée. • Le second aspect concerne plus généralement la consommation d'électricité, de santé et d'eau. Sur ce point, nous devons reconnaître que nous nous sommes heurtés à de sérieuses difficultés. Les données font souvent défaut, même si certains outils ont été mis en place par les autorités du Complexe. Il apparaît que des écarts, souvent importants, existent entre les différents montants forfaitaires fixés pour les prestations et le niveau normal de celles-ci. C'est le cas des frais d'évacuation médicale. Ces coûts ne sont pas acceptables dans les services publics parce que les charges de fonctionnement et d'équipement sont supportées par l'Etat. • De même, concernant les préjudices pour arrêt et ralentissement de travail pour des manifestations de par des populations ou du personnel, ainsi que les actions menées hors du périmètre foncier du Complexe, il n'existe pas de données fiables pour l'évaluation de ces externalités. • De plus, il n'existe aucun cadre de concertation entre le Complexe, les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'administration pouvant permettre de débattre des possibilités de leur contribution dans la gestion des coûts sociaux générés par les populations. Au total, des insuffisances dans la valorisation sont donc à relever, du fait que les principaux aspects que nous venons de mentionner consti

Source: Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

VIII- ANALYSE DES CONTRAINTES ET BESOINS SOCIAUX DES POPULATIONS

VIII-.1- Analyse des contraintes collectives

L'analyse des contraintes révèle que l'insuffisance des terres exploitées et le non emploi des jeunes constituent le problème majeur. Toutes les couches sociales sur l'ensemble des sites visités ont relevé le manque d'emploi pour les jeunes.

Au niveau des infrastructures, le problème de l'électrification ainsi que celui du renforcement en adduction d'eau ont été relevés.

Concernant la santé communautaire, les populations ont dénoncé des attitudes discriminatoires dans la prise en charge médicale. En effet, les non-sucriers sont soumis au système du tiers-payant au moment où le personnel Sucrivoire ne paie pas les frais de consultations et sont même remboursés sur les frais des médicaments.

Quant à l'éducation, il y a la dégradation des bâtiments des écoles dans les villages et l'insuffisance d'instituteurs titulaires. Cette situation s'est aggravée avec la crise socio-politique de septembre 2002 où les populations ont recours aux enseignants bénévoles pour combler le déficit d'enseignants titulaires.

En plus des contraintes précitées, il faut noter l'absence de cantine scolaire et la précarité du niveau d'assainissement.

VIII-.2- Analyse des contraintes spécifiques

Cette analyse se fera selon les différentes couches sociales rencontrées au cours de l'étude. Il s'agit des jeunes, des femmes et des adultes.

VIII- 2.1- Contraintes liées aux jeunes

Le manque d'emploi à l'usine est la contrainte majeure relevée. Face à la rareté des terres cultivables et à l'insuffisance des moyens de la part des parents, les jeunes espèrent être employé à SUCRIVOIRE. Toutefois, l'accès à cet emploi selon eux, reste précaire car saisonnier et sélectif. Les contraintes liées aux jeunes s'analysent également à travers le manque de projets en leur faveur et le manque d'appui et de soutien pour l'auto-emploi.

VIII- 2.2- Contraintes liées aux femmes

Au niveau des femmes, la principale contrainte relevée est le manque d'appui à la création et le financement de leurs activités génératrices de revenus. Seules les femmes catholiques bénéficient d'une assistance en la matière, mais cela reste insuffisant pour un meilleur épanouissement socio-économique des femmes du Complexe.

VIII-.2.3- Contraintes liées aux adultes

Au niveau des adultes, les contraintes sont :

- la faiblesse des revenus. Ce facteur influence la prise en charge des besoins exprimés au niveau des ménages ;
- la précarité de la prise en charge des besoins en santé.

VIII-.3- Analyse des besoins collectifs

Les besoins collectifs exprimés par les populations sur le site de Borotou-Koro sont les suivants :

- l'emploi dans le Complexe
- l'électrification des villages ;
- le renforcement de la disponibilité de l'eau potable dans les villages ;
- l'appui technique à l'extension des parcelles de canne villageoise ;
- l'appui à la réalisation de centre de santé communautaire et urbain en vue de la prise en charge complète des besoins en santé pour les populations de la Cité et pour les villages installés sur le site du Complexe;
- la réhabilitation des écoles accompagnée de l'affectation d'instituteurs titulaires dans les villages riverains.

Tableau 10: Matrice de priorités au niveau collectif

	1	2	3	4	5
1. Emploi	X	1	1	1	1
2. Electricité	1	\times	2	2	2
3. Eau potable	1	2		3	3
4. Santé	1	2	3	\times	4
5. Education	1	2	3	4	\times

Source: Enquête sur les coûts sociaux, Septembre 2009

A l'analyse de la matrice des priorités, il ressort qu'au niveau collectif, l'aspiration à un emploi au sein du Complexe est la première des priorités. Viennent ensuite dans l'ordre, l'électrification des villages (2), l'adduction en eau potable (3), le renforcement des capacités du centre de santé (4).

La réhabilitation des infrastructures scolaires accompagnée de l'affectation d'instituteurs titulaires (5) dans les villages riverains.

VIII-.4- Analyse des besoins spécifiques

VIII-.4.1- Besoins relatifs aux jeunes

Les besoins spécifiques aux jeunes se résument essentiellement en la nécessité de la disponibilité et de la pérennité de l'emploi des jeunes.

VIII-4.2- Besoins spécifiques aux femmes

Au niveau des femmes, le principal besoin demeure l'appui à la création et au financement de leurs activités génératrices de revenus à travers des groupements d'intérêt économique.

VIII-.4.3- Besoins liés aux adultes

Les besoins spécifiques aux adultes sont :

- l'extension des parcelles de canne villageoise ;
- la suppression de la paie par tranche lors des campagnes ;
- la prise en charge médicale ;
- la disponibilité de terres cultivables.

VIII-.5. Analyse des alternatives pour la satisfaction des besoins

Alternatives aux besoins collectifs

- L'électrification des villages :

Les populations des villages et quartiers non SUCRIVOIRE sont disposées à participer à la prise en charge de leur consommation en électricité. A cet effet, elles aimeraient que la SUCRIVOIRE les aide à électrifier leur village par le biais des Conseils Généraux.

- Le renforcement de la disponibilité en eau potable :

Les populations souhaiteraient l'installation des pompes d'hydraulique villageoise ou le renforcement des forages hydrauliques dans leur village. La gestion de ces pompes par la population elle-même leur permettra d'en assurer la maintenance.

- La disponibilité de terres cultivables :

Les populations des sites sont essentiellement agricoles. Le fait pour elles d'avoir des terres cultivables sur le long terme leur permettrait de faire des cultures appropriées pour accroître leur revenu (arachide, maïs, riz, manioc,...). Cela résoudrait le problème de l'insécurité alimentaire pendant les périodes de soudure.

L'extension des parcelles de canne villageoise :

Les populations des sites accordent un intérêt particulier à l'extension de leurs parcelles de canne, car elles estiment que c'est la seule voie de sortir de la pauvreté par l'accroissement de leur revenu. Pa le système de métayage, les jeunes planteurs de canne font appel à des allogènes et partagent la recette annuelle (2/3 pour le propriétaire et 1/3 pour les travailleurs qui ont aussi l'avantage de pratiquer d'autres cultures vivrières pour leurs familles : maïs, mil, riz).

- La réalisation de centres de santé :

La réalisation de centres de santé communautaire sur la Cité et à Morifingso, ainsi que la construction d'un dispensaire à Dabala constitueraient un soulagement pour les populations par la prise en charge de leurs besoins en santé. Elles comptent contribuer à l'entretien de ces infrastructures par la collecte de fonds au sein de la population et la sollicitation des autorités des collectivités déconcentrées et décentralisées, ainsi que des ONG.

Alternatives aux besoins spécifiques

L'emploi des jeunes : le problème de l'emploi des jeunes pourrait être réglé par le financement de projets en leur faveur. En effet, les jeunes sont motivés par le fait de se mettre en groupement afin d'exécuter des projets. Ainsi, ont-ils souhaité voir financer des actions en faveur de leur regroupement et leur formation pour l'identification et la réalisation de leurs projets. Il s'agit donc ici de l'appui à l'auto emploi. En effet, au sein des populations des différents sites visités, certains jeunes sont détenteurs de qualifications professionnelles et souhaiteraient être soutenus pour leur installation ou pour leur emploi à SUCRIVOIRE. L'emploi temporaire pourrait aussi être octroyé aux autres jeunes conformément aux règles de l'entreprise.

La principale alternative à la satisfaction des besoins spécifiques aux femmes, est l'appui à l'encadrement et le financement des groupements pour la mise en œuvre d'activités génératrice de revenus.

Au niveau des adultes, il faudrait avec SUCRIVOIRE, clarifier les modes d'occupation des terres cultivables, la période d'occupation et le type de cultures appropriées. Pour les anciens travailleurs à SUCRIVOIRE à la retraite, l'on pourrait envisager une prise en charge médicale au sein du centre de santé du Complexe.

IX- RECOMMANDATIONS

Pour les responsables des conseils généraux rencontrés (Zuenoula, Touba et Ferké), la mise en place des complexes sucriers constituait, un pôle de développement économique et la lutte contre les disparités régionales.

La privatisation de ces complexes, engageait les consortiums acquisiteurs, à poursuivre cette politique de développement initiée par l'Etat et cette politique de lutte contre la pauvreté.

Pour les responsables rencontrés, lors de la signature des conventions, les consortiums se sont engagés à travers des plans d'entreprise, à investir, à poursuivre la politique de ressources humaines et sociales, par le biais d'une couverture sanitaire et de l'éducation, à protéger l'environnement à apporter son appui au programme de plantation de cannes villageoises, à soutenir les efforts des projets FRAR pour la réalisation d'infrastructures.

Les responsables des mairies et des conseils généraux rencontrés, déplorent le manque d'engagement et d'implication du complexe, dans la vie socio-économique et culturelle du département et de la commune. Pour eux, le complexe doit s'impliquer énormément en tant que pôle industriel et économique de la région.

En outre, elles disent ne pas avoir participé à la négociation de la convention entre l'Etat et les consortiums, par conséquent elles ne peuvent donc prendre des engagements sans l'accord du gouvernement.

Toutefois, l'étude pense que pour les futures négociations, certaines dispositions sociales, économiques et infrastructurelles peuvent être du ressort de l'Etat et de ces dénombrements que sont les conseils généraux et les mairies. Ces dispositions sont formulées ici, en termes de recommandations.

Deux types de recommandations sont proposées à l'issu de l'étude. Elles doivent permettre de savoir les différentes responsabilités entre l'Etat et les consortiums représentés à Touba par la société SUCRIVOIRE. Quelles sont les dispositions à prendre pour atténuer les charges de l'entreprise du fait qu'elle supporte des coûts sociaux dus à l'immobilisme de l'Etat. Les charges de SUCRIVOIRE respectent-elles le plan d'entreprise contenu dans la convention de cession entre l'Etat de Côte d'Ivoire et les différents consortiums acquisiteurs du lot A? Ce plan d'entreprise concerne les investissements, la politique de Ressources Humaines et la couverture sociale, la protection de l'environnement, l'appui aux programmes des plantations villageoises pour permettre aux paysans d'accroître leurs revenus, la réhabilitation et la réalisation d'établissements scolaires & sanitaires et surtout la baisse du prix du sucre à la consommation.

Tableau 11: Recommandations spécifiques à l'Etat et aux Conseils Généraux

N°	Difficultés	Recommandations	Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de la		7.00013	indicateurs de performance	Cour estimatif de la filestife
1	Insuffisance du personnel santé	- Recrutement du personnel de Santé Communautaire -Equipement et extension des locaux abritant le dispensaire	- ETAT	- chaque village a son ASC qui sert de relais avec les infirmiers des centres de santé :	
1.1	Dégradation et sous équipement du laboratoire	-Réalisation et équipement d'un centre de santé et un dispensaire respectivement dans les villages de Morifingso et Dabala -Affectations du personnel soignant dans ces villages	-Conseil Général/ETAT	- le laboratoire des analyses médicales est réhabilité et équipe.	40.000.000 francs
2	Recommandations au niveau de l'é	I iducation	L		
2.1	Manque de cantine scolaire dans les villages du complexe (site)	Construction et réhabilitation de cantines scolaires	COGES/ ETAT/ Conseil Général de Touba	Les cantines scolaires de Sucrivoire sont fonctionnelles	5 000 000 FCFA/cantine, soit 25 000 000 FCFA pour les 05 cantines
2.2	Dégradation des infrastructures scolaires et des logements d'instituteurs	-Sécurisation du périmètre scolaire par : • la construction d'une clôture • le renouvellement des équipements électriques et des fenêtres -Equipement des écoles en bacs à ordures -Réhabilitation des latrines et de l'école de Morifingso -Construction d'une école à Dabala -Réhabilitation des logements des Enseignants	COGES/ Mairie / Conseil Général	Les bâtiments sont réhabilités et équipés, les écoliers utilisent des latrines Les logements sont réhabilités et habitables	70 .000.000 FCFA
3	Recommandations au niveau du sy	stème de gestion des coûts sociaux			
3.1	Recommandations au niveau	u de l'eau et l'électricité			
3.2	Utilisation abusive et gratuite de l'électricité	Mise en place d'un système d'électrification rurale dans les Villages du complexe	Etat de Côte d'Ivoire/ Mairie		180 000 000 FCFA
			Etat de Côte d'Ivoire/ Mairie		10 000 000 FCFA
3.3	Utilisation abusive et gratuite de l'eau	Mise en place d'un système d'hydraulique Villageoise Améliorée (HVA) dans les Villages du complexe -Réalisation de 06 nouveaux forages dans les villages.	ETAT		18.000.000 FCFA

4	Recommandations au niveau des besoins spécifiques des différentes couches sociales				
4.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au	Octroie de crédit aux femmes par la création d'une micro- finance locale	- Conseil Général/ Mairie - Union Européenne	 - 1 micro finance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet 	- 5 000 000 FCFA pour la création et le fond de démarrage de la microfi- nance
	niveau des femmes	Définir de façon participative une politique de dévelop- pement socio-économique	- Etat	- au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet	- 1000 000 FCFA pour la formation des femmes
4.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, Riz, Manioc, etc.)	Octroie de broyeuse et décortiqueuse		5 broyeuses multiservices dont 2 à Bontou, 2 à Mori- fingso, 1 à Dabala, sont disponibles et fonctionnelles dans les cités de SUCRIVOIRE	3 000 000 FCFA/broyeuse, soit 15.000 000 FCFA
4.3	Difficultés d'accès à l'emploi des	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	-	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes	
4.4	jeunes	Octroie de crédit pour la création de microprojets jeunes (aviculture, porciculture, pisciculture, etc.)	- Etat de Côte d'Ivoire/ Plate forme de services	5 microprojets communautaires jeunes sont financés et mise en œuvre deux ans après le démarrage du projet	5 000.000 FCFA par microprojet, soit 25 000 000 FCFA.

(*) Activité Génératrices de Revenu

Tableau 12: Recommandations spécifiques aux consortiums sucriers

N°	Difficultés	Recommandations		Acteurs	Indicateurs de performance	Coût estimatif de la mesure
1	Recommandations au niveau de la	santé			-	
1.1	Insuffisance du personnel santé	Recrutement du personnel de Santé Communautaire création de fonds de solidarité Equipement et extension des locaux abritant le dispensaire		Direction du complexe ;	- chaque village a son ASC qui sert de relais avec les infirmiers des centres de santé ;	40.000.000 francs
2	Recommandations au niveau de l'é	ducation				
2.1	Manque de cantine scolaire dans les villages du complexe (site)		Construction et réhabilitation de cantines scolaires Renforcer les capacités (Humaines, matérielles, etc.)		Les cantines scolaires de Sucrivoire sont fonctionnelles	5 000 000 FCFA/cantine, soit 25 000 000 FCFA pour les 05 cantines
3	Recommandations au niveau du sy	stème de gestion des coûts sociaux				
3.1	Insuffisance du système de reporting des coûts sociaux	Mise en place d'un système spécifique de capitalisation et de gestion des coûts sociaux qui prendra en compte l'exhaustivité des postes de coûts et la tenue d'une comptabilité analytique spécifique Renforcer des capacités (humaines, matérielles, etc.) de la direction du développement durable	SUCRIVOIRE		Un système de reporting des coûts sociaux existe	
4	Recommandations au niveau de l'e	au et l'électricité				
4.1	Utilisation abusive et gratuite de l'électricité	Installation de compteurs électriques	SUCRIVOIR	E		10 000 000 FCFA
4.3	Utilisation abusive et gratuite de l'eau	-Réhabilitation de certains blocs sanitaires -Réparation des bornes fontaines et robinets défectueux -Maintenance régulière de ces équipements et des forages dans les villagesRéalisation de 06 nouveaux forages dans les villages.	SUCRIVOIR	Е		10.000.000 FCFA 5.000.000 FCFA 18.000.000 FCFA

5	Recommandations au niveau des besoins spécifiques des différentes couches sociales							
5.1	Difficulté d'accès au crédit pour le développement des AGR* au niveau des femmes	Octroie de crédit aux femmes par la création d'une micro finance locale	- SUCRIVOIRE	- 1 micro finance est créée et octroi des microcrédits aux femmes - au moins 50% des femmes qui exercent des AGR ont bénéficié au moins une fois de microcrédit deux ans après le démarrage du projet - au moins 50% des femmes du complexe sont formées à la culture de l'épargne et du crédit deux ans après le démarrage du projet	- 5 000 000 FCFA pour la création et le fond de démar- rage de la micro finance - 1000 000 FCFA pour la formation des femmes			
		Entreprendre des activités qui concourent à l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès des populations	- SUCRIVOIRE					
5.2	Difficulté de transformation des produits vivriers (maïs, Riz, Manioc, etc.,	Octroie de broyeuse et décortiqueuse Mise en place d'un cadre de concertation entre tous les acteurs Entreprendre des activités qui concourent à l'amélioration de l'image de l'entreprise auprès des populations Concéder la réalisation de travaux de plantation aux communautés villageoises	 Direction du complexe - Direction du complexe 	5 broyeuses multiservices dont 2 à Bontou, 2 à Morifingso, 1 à Dabala, sont disponibles et fonctionnelles dans les cités de SUCRIVOIRE	3 000 000 FCFA/broyeuse, soit 15.000 000 FCFA			
5.3	Difficultés d'accès à l'emploi des jeunes	Formation qualifiante des jeunes aux métiers liées aux activités du complexe sucrier	- SUCRIVOIRE	50% des jeunes sans emploi ont accès à des formations qualifiantes				
5.4	Dégradation du centre culturel	Réhabilitation du centre culturel	SUCRIVOIRE	Le centre culturel de Borotou-Koro est réhabilité et fonc- tionnel	10 000.000 FCFA			
5.5	Difficultés pour les populations de Bontou à accéder à leurs terres	Construction d'un pont (7 mètres de largeur)	SUCRIVOIRE	Le pont est réalisé et permet aux populations d'accéder à leurs champs	10 .000.000 FCFA			

^(*) Activité Génératrices de Revenu

BIBLIOGRAPHIE

BAHA-BI Y. D., 1986. L'impact socio-économique de la SODESUCRE dans le département de Zuenoula au centre de la Côte d'Ivoire. Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

BAHA-BI Y.D., Novembre 2001. *L'agro-industrie sucrière en Côte d'Ivoire : Un nouvel équilibre socio-économique régional.* Thèse de doctorat d'Etat, Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

CCACY, Mai 2008. Evaluation ex-post des programmes antérieurs de canne villageoise en Côte d'Ivoire et Identification des opportunités pour la relance de cette production. Rapport final Borotou-Koro.

DIABATE M., 1973. Le modèle ivoirien du développement. Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 1 : Analyses thématiques.

Ministère du Plan et du Développement, Septembre 2004. Tableau de bord social Côte d'Ivoire 2003. Tome 2 : Note méthodologique de Base de Données.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Février 2007. Annuaire des statistiques agricoles 2005. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition de Janvier 2008. Annuaire des statistiques agricoles 2006. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Agriculture, Edition d'Avril 2008. Annuaire des statistiques agricoles 2006. Les séries Stat Agri.

Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, 2004. Synthèse du rapport du schéma directeur de développement industriel (SDI) relatif aux transformations agro-industrielles. Sous direction des agro-industries, Abidjan.

LEGRE G., 1981. Le rôle d'une société d'ETAT dans la stratégie du développement économique et social : Exemple de la Palmindustrie, Mémoire de maîtrise, Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

RGPH, 1998. Données socio-démographiques et économiques des localités. Résultats définitifs par localités. Institut National de la Statistique. Vol. III Tome I.

TIENE A., 2006. *Problématique de l'impact des structures agro-industrielles dans le développement rural en Côte d'Ivoire : cas de la SAPH* à Toupah. Institut d'Ethno-Sociologie, Abidjan.

ANNEXES

Annexe 1

Rappel des Termes de Référence

Objectifs généraux

L'objectif global de la stratégie du secteur sucre est de promouvoir la contribution du secteur sucrier au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire ainsi que la viabilité de l'industrie sucrière.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'étude sont d'établir pour chaque complexe sucrier :

- Un diagnostic détaillé identifiant et décrivant d'une façon quantitative et qualitative toutes les caractéristiques :
 - Des populations vivant sur le complexe sucrier ou venant y travailler ou y mener une quelconque activité (commerce, artisanat, services, etc.);
 - Des infrastructures et équipements utilisés par ces populations ;
 - Des statuts et de la gestion de ces différents groupes sociaux résidant sur le complexe ;
- Une évaluation :
 - Des coûts sociaux générés par les populations vivants sur les complexes ou aux alentours (eau, électricité, services scolaires, services santé, infrastructures, etc.);
 - De l'état des infrastructures (avec hiérarchisation des besoins de maintenance, réparation ou autres) :
 - Des besoins des populations (avec hiérarchisation selon le degré de nécessité et de priorité);
- D'établir des recommandations :
 - Sur le financement de ces coûts sociaux, de l'entretien et l'amélioration de ces infrastructures ;
 - Sur les actions à mettre en œuvre en vue d'améliorer la satisfaction des besoins des populations :
 - Sur les statuts des groupes de population et sur les modes de gestion.

Résultats attendus

A l'issue de l'étude, le rapport produit devra :

- Présenter l'état des lieux en matière de coûts sociaux des groupes de population vivant sur chaque site, de leur statut et de leur gestion ;
- Identifier précisément les problèmes sociaux existant et/ou latents, leurs causes, les risques engendrés ou possibles, les remèdes déjà mis en œuvre ou prévus avec leurs coûts et leurs financement ;
- Contenir des recommandations sur le financement de ses coûts sociaux sur les statuts des groupes de population et sur leurs modes de gestion.

Annexe 2

Approche méthodologique

I- APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1- CARTOGRAPHIE DES SITES

1.1.1- Choix de la méthode de levée topographique :

Les villages ont été levés au GPS en mode absolu, matériel d'utilisation simple, en raison de la facilité de mise en œuvre de cette méthode (une seule personne opère) et de la précision attendue (il s'agit d'obtenir une représentation graphique du village et non calculer les coordonnées très précises de ses sommets). Le levé consiste à parcourir les limites du village en enregistrant automatiquement les coordonnées (X, Y) de chaque sommet (changement de direction) avec obligation de revenir sur le point de départ dont les coordonnées se trouvent ainsi relevées deux fois ; car le village doit constituer une polygonale fermée pour rendre possible le calcul de superficie.

Une manipulation correcte du GPS permet de visualiser les coordonnées des sommets et le tracé des contours du village. La superficie est calculée automatiquement par l'appareil GPS.

1.1.2 – Exploitation des données issues du levé

• Données issues du levé topographique

Les coordonnées des sommets du village sont automatiquement enregistrées, comme antérieurement indiqué dans la mémoire de l'appareil GPS (capacité : 500 points). Elles sont ensuite transférées dans un ordinateur (portable par exemple) doté d'un logiciel, adapté pour le traitement cartographique des données. L'ordinateur est lui-même relié à une table traçante pour l'édition de la carte. D'autres traitements informatiques permettent de positionner les villages levés sur la carte du complexe sucrier préalablement scannée et enregistrée dans l'ordinateur.

• Codification des villages

La codification est un moyen de désigner les villages de façon simplifiée. Dans le cadre de la présente étude, la codification proposée est alphanumérique. La désignation d'un village commence par les deux premières lettres du village concerné. Puis vient la lettre V pour village. La partie alphabétique est suivie de cinq indices numériques qui sont des valeurs des variables retenues. Ces variables sont codifiées dans un tableau de codification qui sert à déchiffrer les informations recherchées. Les variables utilisées sont tirées du recueil des informations et caractérisent de façon essentielle chaque village.

La méthodologie de codification des villages proposée repose sur une définition claire des variables qui les caractérisent et leur codification et un tableau d'interprétation qui autorise un déchiffrage rapide des informations.

1.2. Collecte des données quantitatives

La méthodologie adoptée pour l'enquête est un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier suivi d'une enquête par sondage stratifiée basée sur la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménages.

1.2.1 Dénombrement des ménages

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur les sites des complexes sucriers concernés par l'étude a été réalisé à partir d'une fiche de dénombrement selon l'approche suivante :

- 1. Visite du site avec un responsable du complexe pour en fixer les limites ;
- 2. Elaboration d'une carte du site qui a fait ressortir les différentes localités et secteurs qui le composent. Chaque localité et/ ou secteur a fait l'objet à son tour d'élaboration d'une carte. Ces cartes de localités et/ ou de secteurs ont fait ressortir les îlots qui les composent ;
- 3. Chaque secteur ou grand îlot a été confié à un agent de dénombrement, qui a été recruté sur le terrain. Les critères de recrutement des agents de dénombrement sont : avoir un niveau minimum de la classe de 3eme et avoir résidé sur le site au moins pendant six (6) mois ;
- 4. Chaque agent ainsi recruté, a pu dénombrer en moyenne 50 ménages par jour (la moyenne nationale RGPH 1998 étant de 60 ménages par agent et par jour) ;
- 5. Ces agents de dénombrement ont reçu une formation pendant une journée. Cette formation a été assurée par le chef d'équipe du site et a porté essentiellement sur le remplissage de la fiche de dénombrement.
- 6. En plus du Chef d'équipe, quatre (4) animateurs par site ont suivi et contrôlé cette phase de dénombrement ;

1.2.2 Enquête par sondage auprès des ménages

Calcul de la taille de l'échantillon

Soit p la proportion de personnes vivant dans les ménages « Employés » par le complexe sucrier par rapport à la population totale du site du complexe.

La variance de la proportion p s'exprime par la formule :

$$V (p) = \frac{p \cdot (1 - p)}{n - 1}$$

Pour un seuil de confiance fixé à 95%, la valeur de $\bf n$ (taille de l'échantillon) nécessaire pour obtenir une précision souhaitée $\bf \delta$ (marge d'erreur permise) sur la proportion réelle $\bf p$ dans la population totale, s'obtient par la formule suivante :

$$n = \frac{(1,96)^2 \cdot p (1-p)}{\delta^2}$$

Nous avons fixé un optimal **p=0,5**.

En optant pour une précision acceptable de l'estimateur $\delta=5\%$, nous avons obtenu une taille de l'échantillon égale à 385 personnes à enquêter par site.

En faisant l'hypothèse qu'un ménage rural compte en moyenne 8 personnes (d'après le RGPH 1998, ce nombre varie entre 6 et 10 personnes par ménage rural), il faut 49 ménages par site, soit 50 ménages.

Un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur le site du complexe sucrier concerné par l'étude a été réalisé. La liste des ménages recensés a constitué la base de sondage.

Tirage de l'échantillon

Le tirage effectif des ménages à enquêter et l'administration des questionnaires se sont faits en dix (10) étapes :

- 1. un dénombrement exhaustif de tous les ménages vivant sur chaque site concerné, en vue de constituer la base de sondage ;
- 2. Obtention de la liste des chefs de ménages recensés par catégorie socioprofessionnelle ;
- 3. Calcul du nombre de ménages dénombrés selon la catégorie socioprofessionnelle ;
- 4. Elaboration de la liste de chacun des 5 sous-groupes cités ci-dessous à partir de la base de son-dage ;
- 5. calcul de la taille des 5 sous-échantillons suivants en considérant que la taille de l'échantillon d'enquête est de 50 ménages :
 - les ménages dont le chef ne travaille pas sur le site
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un manœuvre
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un ouvrier spécialisé
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un agent de maîtrise
 - les ménages dont le chef travaille sur le site comme un cadre

Un tel plan de sondage présente l'avantage de donner un échantillon autopondéré c'est-à-dire un ensemble d'individus statistiques ne nécessitant aucune pondération particulière au niveau de l'analyse statistique des résultats.

- 6. Application de la méthode des pas pour sélectionner les ménages appartenant à chaque sous échantillon ;
- 7. Obtention de la liste de tous les ménages tirés de façon aléatoire ;
- 8. Etablissement d'un programme d'interview à partir de la liste des ménages tirés ;
- 9. Prise de rendez-vous avec les ménages tirés au sort ;
- 10. Administration du questionnaire aux ménages sélectionnés et listés et à tous leurs membres.

1.3- COLLECTE DES DONNEES QUALITATIVES SUR LES POPULATIONS

L'enquête qualitative s'est déroulée à partir de la MARP (Méthode Active de Recherche Participative) auprès de groupes spécifiques (jeunes, femmes, vieux, groupe socioprofessionnels, etc.) dans le cadre d'entretien de groupe. Les principaux outils de la MARP qui ont été utilisés sont : la carte des ressources, le diagramme de Venn, le Profil historique, l'Arbre à problèmes, la matrice de priorité par pairs.

En plus de ces outils, des entretiens semi structurés se sont déroulés avec le Conseil Général, les Responsables du complexe (Direction, Ressources humaines, Energie, Eau, Logistique, comptabilité, contrôle interne, etc.), les responsables des structures éducatives, les responsables des structures sanitaires.

• L'arbre à problème

L'arbre à problème a été utilisé pour déterminer les contraintes liées au contexte de développement social et économique des zones cibles, les causes de ces problèmes, de même que leurs conséquences.

• Le diagramme de Venn

Cet outil a permit d'analyser la dynamique organisationnelle dans les villages du complexe. Il également permit d'analyser l'influence des villages, campements et administrations étatiques (qui constituent l'environnement socio-économique, politique et démographique des campements) sur la vie des populations cibles dans le cadre de la présente mission.

• Les Interviews Semi-Structurés (ISS)

Elles ont été conduites avec des individus et des groupes cibles à partir d'un guide d'entretien afin de recueillir des informations en rapport avec les objectifs visés.

La carte des ressources et la carte du terroir villageois

Ces outils ont été surtout utilisés dans les villages autochtones.

Ils ont permis aux groupes cibles de répertorier géographiquement leurs ressources naturelles, d'en monter les limites et d'en décrire le mode d'occupation. Les renseignements fournis ont été utiles dans l'analyse des contraintes socio-foncières auxquelles ces villages sont confrontés.

• La matrice de priorités par pairs

La matrice de priorité par pairs a permis aux populations cibles de classer par ordre préférentiel leurs priorités en matière d'activités génératrices de revenus.

• L'Observation directe

Elle a été utilisée pour permettre à l'équipe d'Experts de se rendre compte elle-même les réalités du terrain. Cette technique consiste à se confondre à la population pour mieux l'observer et mieux appréhender son vécu, ses représentations d'elle – même et de son environnement physique et social.

1.4- EVALUATION DES INFRASTRUCTURES

L'évaluation des infrastructures a consisté en la réalisation de levés et métrés des bâtiments à l'aide d'une chaîne décamètre de 50 mètres et d'une chaîne de 7 mètres.

Les données ainsi recueillies ont permis l'analyse des capacités théoriques et effectives d'accueil et l'estimation des besoins en réhabilitation à partir de l'état de fonctionnalité. Enfin un recensement des états des infrastructures a été réalisé.

1.5- EVALUATION DES COUTS SOCIAUX

L'évaluation des coûts sociaux s'est déroulée suivant une approche à trois (3) phases :

- la première phase a consisté en l'identification de tous les postes de coûts sociaux supportés par le complexe. Elle s'est faite à l'aide d'entretiens semi-structurés ;
- la deuxième phase a consisté en la valorisation de postes de coût identifiés. Il s'est agi de donner une valeur monétaire aux différents postes de coûts ;
- la troisième phase a consisté en l'analyse du système actuel de gestion des coûts sociaux (modalités, forces et faiblesses).

1.6- ANALYSE DES DONNEES

L'analyse des données s'est faite suivant les objectifs spécifiques de la mission. Pour les données quantitatives, l'analyse statistique descriptive (moyenne, pourcentage, etc.) s'est faite à l'aide du Logiciel SPSS. En ce qui concerne les données qualitatives, la méthode d'analyse de contenu a été utilisée. Cette méthode permet une analyse systématique et rigoureuse des résultats empiriques issus des entretiens semi-structurés et des séances MARP.

Annexe 3

Répartition de la population sur le Complexe

Tableau 24 : Répartition de la population sur le Complexe

LOCALISATION	NOMBRE DE MENAGES	FREQUENCE DES MENAGES (%)	POPULATION TOTALE	FREQUENCE DE LA POPULATION (%)	TAILLE MOYENNE DES MENAGES
BONTOU	193	6,71	1 269	10,03	6,58
CITE CADRE	47	1,64	215	1,70	4,30
CITE MAITRISE	161	5,59	629	4,97	3,91
CITE MARGOUILLAT	75	2,61	311	2,46	4,15
CITE OUVRIERE	1 078	37,45	4 219	33,34	3,92
DABALA	67	2,33	342	2,70	5,10
MORIFINGSO	182	6,32	1 045	8,26	5,74
QUARTIER UDEC	1 075	37,35	4 624	36,54	4,30
Total	2 878	100,00	12 654	100,00	4,40

Source : Enquête sur les coûts sociaux, septembre 2009

0 1-1 1-1	e collecte de données guides d'entretien, fic		ment)		
ENQUETE AUPRE	S DES RESPONSABLI	ES DES COMPLEX	KES S	UCRIERS		
Guide d'entretien						
Septembre 2009						
Les informations col	lectées seront utilisées à	des fins scientifique	es et o	pérationnelle	?s.	
<u>Votre coopérati</u>	<i>on sera grandement appi</i> épondants : donner la q	<u>réciée</u> !		•		
Directeur	Comptable		audit	Membre du	CA	Autre
2. Collecte et o	contrôle de données					•
	Collecte des données	Signature	Cor lect	ntrôle de la e	a col-	Signature
Nom des agents						
Date opération						
3. Identification	on de l'agro-industrie					
Questions					Valeurs	s
DENOMINATION	COMPLETE:					
Localisation du sièg	ge :					_ _
Date de création						
Boîte postale				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Téléphone fixe	Téléphone fixe					
Fax:						
Cellulaire					/	<u> </u>
E-mail:						

Nombre de complexes

- 4. Inventaire des coûts sociaux supportés par l'agro-industrie
- 4.1- Coûts supportés sur les sites d'hébergement du personnel du complexe

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agira d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétaire et le poids dans les charges de l'Agro-industrie depuis sa présence dans la zone d'étude

4.2- Coûts supportés par Agro-industrie au niveau des villages riverains

Nature des coûts supportés	Investissements	Entretien	Fonctionnement	Autres

Pour chacun des postes de coût, il s'agit d'en donner une description détaillée ainsi que la valeur monétique et le poids dans les charges de l'Agro-industrie depuis sa présence dans la zone d'étude pour chacun des villages riverains qui devront être au

5. Gestion des coûts sociaux par l'Agro-industrie

- 1- Comment jugez-vous ces coûts par rapport à la rentabilité de votre entreprise ?
- 2- Avez-vous éprouvé le besoin de voir d'autres acteurs s'impliquer dans la gestion de ces coûts ? Si oui lesquels ?
- 3- Quelles démarches avez-vous déjà entrepris pour chacun des acteurs ?
- 4- Quels en ont été les résultats?
- 5- Les résultats sont ils favorables du point de vu de votre souhait ?
- 6- Si non, quels sont selon vous les facteurs de blocage?
- 7- Pensez-vous que ces acteurs sont capables de s'impliquer véritablement ? pourquoi ?
- 8- Quelles recommandations pouvez-vous formuler afin que chacun des acteurs des acteurs cités s'implique ?
- 9- Quel est le niveau de participation que vous souhaité avoir dans la prise en charge des coûts sociaux engendré par les populations ?

ENQUETE DES OPA EXEÇANT AU NIVEAU DES COMPLEXES SUCRIERS

Question naire

Septembre 2009

Les informations collectées seront utilisées à des fins scientifiques et opérationnelles.

Votre coopération sera grandement appréciée!

1. Grille des répondants : donner la qualité des intervenants

Gérant/ Di- recteur	Comptable	Secrétaire/ caissière	Magasinier central	Analyseur s	Peseurs	Délégués	Autre

2. Collecte et contrôle de données

	Collecte des données	Signature	Contrôle de la collecte	Signature	Saisie infor- matique	Signature
Nom des agents						
Date opération						

3. IDENTIFICATION DE LA COOPERATIVE

N°	Questions	Valeurs
	DENOMINATION	COMPLETE:
ID1		
	DENOMINATION ABREGEE	:
ID2		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
ID3	Localisation du siège :	
ID4	Sous-préfecture :	
ID5	Département :	
ID6	Région:	
ID7	Date de création	
ID8	Numéro d'Agrément	/
ID9	Date d'Agrément	_ _ / _ / <u> </u>
ID10	L'agrément a-t-il été publié au JO ?	_ _ / _ _ /
ID11	Nombre de membres à la création	
ID12	Zone d'activité	
ID13	Prévision de production de cacao à la création	EN TONNES _
ID14	Prévision de production de café à la création	EN TONNES _
ID15	Prévision autres production à la création	EN TONNES _
ID16	BOITE POSTALE :	
ID17	Téléphone fixe	
ID18	Fax:	
ID19	Cellulaire	
ID20	E-mail:	
ID21	Nombre de sections à la création	

4. FONCTIONNEMENT

4.1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

N°	Questions et Filtres	Valeurs
F1	Capital social à la création	
F2	Capital libéré à la création	
F3	Montant de la part sociale à la création	_ _ _
F4	Nombre total de membres actuel	
F5	Nombre femmes	
F6	Nombre hommes	_ _
F7	Nombre de membres dans le CA	
F8	Droit d'adhésion à la création	_ _ _
F9	Nombre d'AG prévue par les textes	
F10	Nombre de réunion du CA prévue par les textes	
F11	Nombre de commissaires aux comptes prévus à la création	
F12	Nombre de passages du CC par an (cf. statut ou règlement intérieur)	

F13- Composition du Conseil d'administration

N°	Fonction	Nom et prénom	Contact phonique	télé-	Niveau d'étude Primaire 1 Secondaire général 2 Secondaire Tech / prof. 3 Supérieur 4 Ecole coranique 5 Sans niveau 6 Autres (préciser) 7 Code Précision		Date d'entrée au CA
1	PCA						
2	Vice-PCA						
3	Secrétaire G						
4	SG adjoint						
5	Trésorier						
6	Trésorier Adjoint						

F14- Composition du commissariat aux comptes

N°	Nom et prénom du CC	Siège social	Contact téléphonique

F15- Documents de gestion administrative

	Documents administratifs	Existence	Conformité	Tenue
N°		OUI1 NON2	OUI1 NON2	BONNE1 MOYENNE2 MAUVAISE3
1	Statuts			
2	Règlement intérieur			
3	Registre des sociétaires			
4	Registre des PV			
5	Rapports de Commissaires			
6	Autres ()			

4.2. FONCTIONNEMENT ACTIVITES

F16- Assemblées générales et conseil d'administration

	ASSEMBLEE GENE	CONSEIL D'ADMINISTRATION				
Campagne agricole	Nbre d'assemblées prévues	Nbre d'assemblées réalisées	Nbre de PV réali- sés	Nbre de réunion de CA prévus	Nbre de réunion CA réali- sés	Nbre de réunion PV réali- sés
2008-2009				•		
2007-2008						
2006-2007						

F17- Collecte de produits (quantité en tonnes)

Campagne agricole	Canne	vivrier	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F18- Prix des produits collectés

Campagne agricole	Canne (FCFA/Kg)	Vivrier (FCFA/Kg)	Autres produits
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

F19- Modalité de collecte des produits (cocher les cases)

Campagne agri-		Canne			Autres produits (vivriers y compris)		
cole	6	Cash	Accompte	Crédit	Cash	Accompte	Crédit
2008-2009							
2007-2008							
2006-2007							

F20- Modalité de vente des produits (quantité)

Campagne agricole	Canne		Vivriers		Autres produits	
	Vendu lo- cale-ment	Vendu ail- leurss	Vendu lo- cale-ment	Vendu ail- leurs	Vendu lo- cale-ment	Vendu ail- leurs
2008-2009						
2007-2008						
2006-2007						

F21- Programme de biens et services fournis aux coopérateurs au cours de l'année 2008-2009

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F22- Programme de biens et services fournis aux à l'OPA par le complexe sucrier au cours de l'année 2008-2009

(Il peut s'agir d'équipements, de formation, de fonds de roulement, d'intrants agricoles, d'autres frais)

N°	Désignation du bien ou service	Description	Coûts supportés par la coopérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

F24- Problèmes majeurs de la coopérative

N°	Problèmes majeurs de la coopérative	Causes	Solutions envisagées
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

a. 5.1- RESSOURCES HUMAINES

N°	Questions et Filtres	Valeurs	
C1	Nombre d'employés permanents		
C2	Nombre d'employés temporaires	_ _ _	
С3	Salaire moyen		
C4	Nombre d'employés déclarés CNPS		
C5	Nombre d'employés assurés		

C6- Liste du personnel permanent de la coopérative

N°	Fonction	Nom et prénom	Genre	Formation de base	Expérience prof en	Nbre de for- mations re- çues
1	Gérant/Dir					
2	Comptable					
3	Magasinier principal					
3	Secrétaire					
5	Chauffeur					

C7- Renforcement des capacités du personnel

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes for- mées	Nbre de supports de for- mations disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C8- Thèmes de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de per- sonnes formées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C9- Besoins actuels de formation du personnel

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entre- prises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

C10- Renforcement des capacités des coopérateurs et administrateurs

Campagne	Nbre de formations	Nbre de personnes formées	Nbre de supports de forma- tions disponibles
2008-2009			
2007-2008			
2006-2007			

C11- Thèmes de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes formées	Campagne	Formateur
1				
2				
3				
4				
5				

C12- Besoins actuels de formation des coopérateurs et administrateurs

N°	Thèmes de la formation	Nbre de personnes à former	Démarches entreprises	Résultats
1				
2				
3				
4				
5				

b. 5.2- EQUIPEMENTS PROFESSIONNEL

C13- Liste des équipements de la coopérative

Désignation	Nbre	Date acquisition du	Etat	Financement	Observations
8		premier	Bon1	Fonds propres1	
		•	Moyen2	Prêt2	
			Mauvais3	Don3	
CAMIONS DE 3 à 5 T					
CAMIONS DE 6 à 10 T					
CAMIONS DE 11 à 15 T					
CAMIONS DE + de 15 T					
TRACTEURS					
VEHICULE DE LIAISON					
AUTRES VEHICULES					
BASCULE 200 KG					
BASCULE 500KG					
BASCULE 1000 KG					
BALANCE					
ELECTRONIQUE					
HUMIDIMETRE					
SONDE					
MICRO-ORDINATEUR					
BACHE					
CAISSE DE					
FERMENTATION					
SAC EN JUTE					
FOUR DE SECHAGE					
SECATEUR					
PULVERISATEUR A					
DOS					
PULVERISATEUR A					
MOTEUR (ATOMISEUR)					
TRONCONNEUSE					
AUTRE (préciser)					

C14- Installations fixes

INSTALLATIONS FIXES	NOMBRE	SUPERFICIE TOTALE (m ²)	CAPACITETOTALE (Tonnes)
MAGASINS DE STOCKAGE		III	III
DANS LES VILLAGES			
MAGASINS DE STOCKAGE	II_I	III	III
CENTRAL			
AUTRES BATIMENTS			
(PRECISER)	II	III	III
	II	III	III
ESPACES DE SECHAGE (pour	II	III	III
tous les magasins)			

5.3. GESTION FINANCIERE

N°	Questions et Filtres	Valeurs
C15	Capital social actuel	
C16	Capital libéré actuel	
C17	Montant actuel de la part sociale	
C18	Droit d'adhésion actuel	
C19	Nombre de commissaires aux comptes actuels	

C20- Activités des commissaires aux comptes

Campagne	Nbre de passages	Nbre de rapports
2008-2009		
2007-2008		
2006-2007		

C21- Existence et tenue des documents comptables

	Existence	Tenue/application
Décienation	Oui1	Bonne1
Désignation	Non2	Moyenne2
		Mauvaise3
Manuel de procédures		
Journal		
Grand livre		
Pièces justificatives		
Balance de vérification		
Cahier de distribution d'intrants		
Fiche de stock		
Fiche de commande		
Plan de campagne		
Livre des inventaires		
Bilan exercice précédent		
Budget (investissement et fonctionnement)		

C22- Niveau des dettes de la coopérative

N°	Créancier	Montant obtenu	Montant remboursé	Utilisation de l'argent
1				
2				
3				
4				
5				

C23- Niveau des créances de la coopérative

N°	Débiteur	Montant attribué	Montant récupéré	Motif du prêt
1				
2				
3				
4				
5				

C24- Niveau de l'épargne de la coopérative actuelle

Caisse	Banque

C25- Bilan du dernier exercice :

Actifs	Montant	Passifs	Montant
Frais d'établissement		Capital social	
Immobilisations		Réserves	
Stocks		Subventions	
Valeurs réalisables		Résultat (excédent)	
Valeur disponible		Emprunt à moyen et long terme	
- caisse		Dette à court terme	
- banque			
Résultat (déficit)			
Total		Total	

N°	Questions	Valeurs
C26	Ce bilan a-t-il été déposé à la DDA	 1=Oui 2=Non
C27	Votre coopérative est-elle exportatrice de cacao ou de café ?	 1=OUI 2=NON
C28	Etes-vous en partenariat avec une institution quelconque pour un programme ou un projet spécifique d'amélioration de la qualité de vos produits ou pour l'amélioration de vos revenus ?	 1=OUI 2=NON
C29	Si oui, combien de projets auxquels vous participez ?	L _

5. CONTRIBUTION A LA GESTION DES COÛTS SOCIAUX

6.1- Contribution actuelle (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts supportés par la coo- pérative
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

6.2- Contribution future (l'année 2008 ou l'année en cours)

(Les coûts se rapportent aux besoins collectifs de la population C'est-à-dire l'éducation, l'eau, l'assainissement, l'électricité, les routes, la sécurité, les infrastructures socioculturelles, etc.)

N°	Désignation du poste de coûts	Description	Coûts total
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Rapport BOROTOU – Diagnostic & recommandations sur les coûts sociaux, le statut et la gestion des groupes de population des complexes sucriers
DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS SUR LES COUTS SOCIAUX, LE
STATUT ET LA GESTION DES GROUPES DE POPULATION DES COMPLEXES
SUCRIERS
ENQUETE INDIVIDUELLE AUPRES DES MENAGES RESIDENTS SUR LES SITES
DES COMPLEXES SUCRIERS
Questionnaire
Santambus 2000
Septembre 2009

Section 0 : Identification des ménages

CADRE RESERVE A LA S	SAISIE	
Région:		
Département :	-	
Sous-Préfecture :		
Nom du site :		
Nom du quartier/ secteur :	_	
N° du questionnaire :		
Nom du superviseur	//_ VISA	
Nom du Chef de ménage		
Date de l'interview _ /2009		
Nom de l'enquêteur	_//	
Catégorie socioprofessionnelle du CM :		
Début de l'interview::	Fin de l'interview : : _	
Section 1 :		
* Code Résultat		
1 = Questionnaire mené à terme 4 = Différée		
2 = Questionnaire partiellement rempli	5 = Autres (à préciser)
3 = Refus de répondre		

Caractéristiques Socio démographiques des membres du ménage (à administrer à tous les membres)

N°	Q101 Nom et prénoms de l'enquêté	Q102 Lien avec le CM 1=CM; 2=Conjoint (e) du CM; 3= Enfant du CM; 4= Autres	 Q104 Age	Q105 Nombre d'années de présence sur le site (Si la personne est	Q106 Niveau d'étude atteint 0= Aucun; 1= primaire; 2=secondaire; 3=supérieur	Q107 Fréquentez-vous l'école? 1= Oui; 2=Non (posez la question aux personnes de moins de 25 ans)	Q108 Si Oui, quelle classe fréquentez- vous ? (posez la question aux personnes de moins de 25 ans)	Q109 Ethnie	Q110 Religion
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage

2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (À ne pas administrer aux élèves et aux moins de 10 ans)N°	Q2101 Qualification	Q2102 Quelle est votre activi- té principale ?	Q2104 Quel est le montant de ce revenu par période	Q2105 Etes-vous un employé du complexe? I=oui; 2= non Si non Q2110	Q2106 Etes vous un travailleur permanent I=oui; 2= non Si oui Q2109	Q2107 Etes vous un travailleur saisonnier I=oui; 2= non	Q2108 Pendant combien de mois dans l'année travail- lez vous sur le site (si saisonnier)	Q2110 Quelle autre activité exer- cez-vous Si aucune Q2114	Q2111 Tirez-vous un revenu de cette activité 1=oui; 2= non
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									

Section 2 : Caractéristiques socioéconomiques des membres du ménage (suite)

2.1 Activités exercées par les membres du ménage et évaluation de leurs revenus (À ne pas administrer aux élèves et aux moins de	Q2112 Quelle est la périodicité de ce revenu	Q2113 Quel est le montant de ce revenu par période	Q2114 Avez-vous d'autres sources de revenus dont nous n'avons pas parlé? 1=oui; 2= non Si non Q2116	Q2115 Quel est le montant total de ces autres reve- nus dans l'année ?	Q2116 Quel type d'épargne pratiquz- vous 1 = aucun 2 = tontine 3 = thésaurisation 4 = compte bancaire Si aucun Q2118	Q2117 Quel est le montant global de votre épargne	Q2118 Quel est le montant global de vos dettes	Q2119 Quelle est la raison principale de votre endettement
<i>10 ans</i>) N °								
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

2.2 Cadre de vie et équipements du ménage

Les équipements concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

No	QUESTIONS ET MODALITES	PASSER A	
Q2201	Taille du ménage _ Dont Personnes employées sur le complexe _ Personnes de moins de 18 ans _	Nombre de personnes à charge _ Dont Nombre d'enfants du CM _	
Q2202	Type de logement Nombre de pièces _	Autres Commodités Cuisine (à cocher) Latrine moderne Latrine traditionnelle	
Q2203	Consommation d'eau (à cocher) Sources d'approvisionnement en eau 1= Raccordement installé par 4= puits le complexe dans le ménage 5= marigot 2= Achat avec un autre ménage 9= autres sources à préciser 3= Don fait par un autre ménage		
Q2204	Consommation d'électricité (à cocher) Sources d'approvisionnement en éclairage 1= Branchement installé par 4= Groupe électrogène le complexe dans le ménage 5= Lampe à tempête 2= Achat avec un autre ménage 9= autres sources à préciser 3= Don fait par un autre ménage		
Q2205	Equipements fonctionnels à consommation électrique Equipements Qtité Equipements	Qtité Equipements Qtité	

2.3 Dépenses effectuées par les ménages

Les dépenses concernent tous les membres du ménage, à administrer au CM

N°	POSTE DE DEPENSES	UNITE DE TEMPS	COUT UNITAIRE	ESTIMATION DU	Qui supporte ces dépenses	
		0= gratuit, 1= année			$1 = CM$, $2 = autres\ membres$	OBSERVATIONS
		2= semestre, 4= trimestre		unité*coût unitaire	3 = don du complexe, 4 = autres à	
		6= bimestre, 12= mensuel			préciser	
		52= hebdo, 365= journalier				
Q2301	ALIMENTATION	-				
	Nourriture					
	Combustible					
	Autres					
Q2302	LOGEMENT					
	Loyer					
	Frais d'entretien du logement					
	Autres					
Q2303	EAU: Abonnement					
	Factures					
Q2304	ELECTRICITE : Abonnement					
	Factures					
Q2305	SANTE					
	Achats de médicaments					
	Consultation / Hospitalisation					
	Autres					
Q2306	EDUCATION					
	Inscription et scolarité					
	Fournitures scolaires					
	Autres					
Q2307	TRANSPORT : Carburant					
	Frais d'entretien engins					
	Frais de transport					
Q2308	HABILLEMENT					
Q2309	COMMUNICATIONS					·
Q2310	TRANSFERTS AUX PROCHES					
Q2311	AUTRES DEPENSES (préciser)					

Section 3 : Relations populations / Administration du complexe

Cette partie concerne tous les membres du ménage, à administrer au CM

Evaluer la propension du ménage à supporter les coûts des services selon les postes de coûts.

N°	Services fournis par le complexe	Niveau d'impor tance	Niveau de satisfaction	Principal problème rencontré	 Possibilité de prise en charge	Si non pourquoi
	<u></u>					
	<u> </u>					
	<u> </u>					
	<u> </u>					

Les services fournis : éducation, santé, eau, électricité, logement, hygiène, assainissement, sécurité, transport, voiries, marchés, microprojets, activités culturelles, etc.

 • • •

Fiche de dénombrement des ménages

Département :	
Sous-Préfecture :	
Nom du site :	

N Ordre	Q01 Nom et prénoms du CM	Q02 Sexe du CM M F	Q03 Taille du ménage	Q04 Code catégorie socio- Activité professionnelle pple du 0 = non employé CM 1= manœuvre Noter et 2= ouvrier spécialisé codifier 3= agent de maîtrise 4= cadre	Résultat du tirage (à cocher)
01					
02					
03			_	<u> _ </u>	
04			_	L_I	
05			_	L_I	
06				L_I	
07			_	L_I	
08			_	L_I	
09				L_I	
10				L_I	
11				L_I	
12				L_I	
13				<u>L_</u> I	
14				L_I	
15			_	L_I	
16			_	L_I	
17			_	L_I	
18			_	L_I	
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25				L	

Visa des représentants communautaires:

Fiche de Relevé des codes des cm	
Nom du site :	
Nom du site :	

Rang Attribuer un numéro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégorie	Rang Attribuer un numéro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégorie	Rang Attribuer un numé- ro continu	Code CM Inscrire les codes des CM de même catégo- rie
///	_	///	//_//_/	///	
///		///	///	///	///
///	_	///	//_//_/	///	
///		///	///	///	
//_/		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
///		///	///	///	//_//
//_/		///	///	///	//_//
//_/		///	//_//_/	///	
//_/	_	///	//_//_/	//_/	
//_/		///	///	///	//_//
//_/		///		///	//_//
_	_	///		//_/	
//_/		///		///	//_//
//_/		///		///	//_//
//_/		/_/_/		<i> </i>	

Code CM = Numéro de la fiche de dénombrement + N Ordre CM = |__|__|__|__|

Fiche de tirage des ménages

Nom du site :	

Numéro de la fiche de tirage |__|

Code de l'activité principale des CM = $|\underline{\hspace{0.4cm}}|$ (i=0, 1, 2, 3, 4)

 $\mathbf{M_i}$: Nombre de CM de catégorie i dénombrés $\mathbf{M}_{....} =$ \mathbf{M} : Nombre total de CM dénombrés $\mathbf{M} =$

•		M						
PAS	=	<u>M</u> =	D	=	PAS	×	ALEA	=
		50						

N Ordre de tirage	Calcul	Rang tiré Arrondir a l'entier proche	Code CM Reporter les codes des CM tirés	Nom et prénoms du CM Reporter les noms des CM tirés	Localisation précise du CM
N1	= D=	=	//_/		
N2	= N1 + PAS =	=	///		
N3	= N2 + PAS =	=	///		
N4	= N3 + PAS =	=	///		
N5	= N4 + PAS =	=	///		
N6	= N5 + PAS =	=	///		
N7	= N6 + PAS =	=			
N8	= N7 + PAS =	=			
N9	= N8 + PAS =	=	///		
N10	= N9 + PAS =	=			
N11	= N10 + PAS =	=			
N12	= N11 + PAS =	=			
N13	= N12 + PAS =	=			
N14	= N13 + PAS =	=			
N15	= N14 + PAS =	=	///		
N16	= N15 + PAS =	=			
N17	= N16 + PAS =	=			
N18	= N17 + PAS =	=			
N19	= N18 + PAS =	=			
N20	= N19 + PAS =	=			
N21	= N20 + PAS =	=			
N22	= N21 + PAS =	=			
N23	= N22 + PAS =	=			
N24	= N23 + PAS =	=			
N25	= N24 + PAS =	=			

NB: Retenir au moins un ménage par catégorie socioprofessionnelle quelque soit sa représentativité

Annexe 5

Photographie de quelques infrastructures

CAS DE L'EPP BOROTOU-KORO







La broussaille : lieu d'aisance

CAS DE L'EPP MORIFINGSO 1







EPP Morifingso 1 : fils électriques dénudés sur le mur, à moins de 2m du sol.

CAS DE L'EPP BONTOU- Cité (réhabilité par l'ONG Save Children)





CAS DE FLEURS DE CANNE (Ecole Maternelle)







Annexe 7

Liste des personnes rencontrées

Noms et Prénoms	Niveau de responsabilité	Structure et Localité	Contacts
M. Coulibaly Abdramane	Directeur du Complexe	Sucrivoire Borotou- Koro	
M.Tadebois	Directeur des Usines	Sucrivoire Borotou-Koro	
M. Dakon Athanase Atsé	Médecin-Chef/Responsable du Développe- ment durable	Sucrivoire Borotou- Koro	07-49-32-26
M. Béréthé	Chef De Service Ressources Humaines et Moyens Généraux	Sucrivoire Borotou- Koro	09-71-08-33 / berete@sucborotou.ci
M.Yangue victorien	Responsable Entretien Bâtiments (Direction du Matériel)	Sucrivoire Borotou- Koro	09-58-73-58 / yangue_paul@hotmail.ci yangue_victorien@sucborotuo.ci
M. Coulibaly Kounandy Modeste	Contrôleur de Gestion	Sucrivoire Borotou- Koro	07-65-56-73 / kounandy@sucborotou.ci
M. Gbané Abou	Assistant du Contrôleur de Gestion	Sucrivoire Borotou- Koro	49-17-11-12 / abougbane@gmail.com
M. Brou Francis	Chef Comptable	Sucrivoire Borotou- Koro	07-36-17-00
M. Allo Pierre	Responsable Hébergement	Sucrivoire Borotou- Koro	08-39-81-79
M. Cissé Mamadou	Chef Service Entretien Matériel Irrigation	Sucrivoire Borotou- Koro	07-94-35-18
M. Cisse Mamadou			Cisse_mamadou@sucborotou.ci
M.Sanogo Mamady	Chef Service Garage	Sucrivoire Borotou- Koro	09-44-13-97 / mamady@sucborotou.ci
M. Kouaffouét Emmanuel	Service informatique / Technicien Support Données	Sucrivoire Borotou- Koro	08-11-40-64
M. Boni Juste	Responsable de la Diversification	Sucrivoire Borotou- Koro	47-50-14-15
M. Godia N'Guessan	Chef Service logistique	Sucrivoire Borotou- Koro	08-07-33-59 /godia@sucborotou.ci
M. Coulibaly Sinaly	Chef service technique	Sucrivoire Borotou- Koro	47-47-66-66 / csinaly@sucborotou.ci
Mlle Anaud Marthe	Stagiaire à la division Développement durable	Sucrivoire Borotou- Koro	07-86-81-49 / amarcaty@yahoo.fr
			ano.marthe@sucborotou.ci
M. Dognon Gérard	Assistant à la Comptabilité Analytique	Sucrivoire Borotou- Koro	47-43-91-50
M. Dégri Pascal	Chef service Electricité et Régulation	Sucrivoire Borotou- Koro	07-18-26-71 /degri@sucborotou.ci
M. Ziabeu Blaise	Chef service Production et Energie	Sucrivoire Borotou- Koro	47-48-61-61 / ziabeu@sucborotou.ci
Mme Keria Bamba	Secrétaire au service comptabilité	Sucrivoire Borotou- Koro	02-36-68-80/08-23-96-26

LISTE DES RESPONSABLES DU SECTEUR EDUCATION RENCONTRES

Nom(s) et Prénoms	COGES	Qualité dans le COGES	Contacts
Mme la CPS Mme Naboudou			08-60-21-07 / 02-32-70-43
Diaby épouse Binate	CSB1/CSB2 CSB1/CSB2	Secrétaire Générale / Conseillère pédagogique Enseignante – Adjointe de la Conseillère	09-63-96-64
Mme Yéo Fanda	CSB1/CSB2	Secrétaire Général Adjoint	09-95-31-83
M.Léi Fidèle	CSC	Secrétaire Général	09-56-70-84
M.Bamba Amara	CSB1/CSB2	Trésorier Général	47-37-33-50
M.Gondo Bertin	CSB1/CSB2	Membre COGES	09-95-75-91
M.Gohou Albertine	Groupe1 (Bontou, Morifingso, Boro-	Trésorière Générale Adjointe	09-44-75-68
Mme Yéo Massata épouse Diarrassouba	tou-koro)	Enseignant Morifingso 1	01-61-31-14
M.Yéo Abou	Groupe 1	Vice Présidente	02-08-49-50
M.Yéo Nanglé M.Soumahoro Adama	Groupe S1 Vice-Présidente SG Groupe Scolaire1	Directeur EPP Borotou-Koro	09-75-43-54

LISTE DES RESPONSABLES DES COOPERATIVES DE LA FILIERE SUCRE

	Responsabilité	Coopérative
Noms et Prénoms		
M.Tia Paul Séikou	Président Coopérative des sucriers	LABOA
M.Gondo Gbeu Delon	Conseiller de la Coopérative	LABOA
M.N'Dré Any Patrice	Gérant de la Coopérative	LABOA
M.Yéo Basile	Membre de la Coopérative	LABOA
M.Goulahio Michel	Coordonnateur et vice-président	WABLA
M. Diomandé Seydou	Président	WABLA
M. Koné Mamadou	Représentant de Dabala	WABLA